



Rapport Annuel

Exercice 2023

3:01 PM Fri Mar 3

The screenshot shows a web-based interface for managing multiple devices. The top navigation bar includes a 'W' icon, a search bar with 'demo.cloud.witbe.net', and a 'Sort by A to Z' button. The main content area is titled 'SHOW ROOM SHOWROOM' and shows '7 devices hidden out of 19'. The interface is a 'Cluster mosaic' displaying various device screens in a grid. The devices shown include:

- Montreal-WitboxPlus-x110 (Montreal - TelusTV-21T): A screen showing vertical color bars.
- NYC-WitboxPlus-x137 (NYC - iPhone XS): A screen showing the Hulu logo.
- NYC-Witbox-X141 (NYC - Verizon FIOS): A screen showing a blue circular graphic.
- Paris-WitboxPlus-X120 (Paris - Apple TV): A screen showing the Apple TV+ logo.
- Montreal-Witbox-X161 (Montreal - Roku Express): A screen showing the Roku home interface with various streaming options like peacock, hulu, and Netflix.
- Paris-WitboxPlus-X120 (Paris - Fire TV): A screen showing the Fire TV home interface with various streaming options.
- Paris-WitboxPlus-X120 (Paris - Nvidia Shield): A screen showing the Nvidia Shield home interface with various streaming options.
- Singapore-Witbox-X135 (Singapore - Apple TV): A screen showing the Apple TV+ logo.
- Singapore-Witbox-X129 (Singapore - iPhone SE): A screen showing the iPhone SE home screen.
- NYC-WitboxPlus-X120 (NYC - Roku): A screen showing the Roku home interface with various streaming options.

WITBE

Société Anonyme au capital de 2.182.566,50 euros
Siège social : 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 - 92000 NANTERRE
430 104 414 R.C.S. NANTERRE
(la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
SUR LES COMPTES SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions des Articles L. 225-100, L. 232-1 et L. 233-26 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société et de celle du Groupe au cours de l'exercice social allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, pour vous présenter les comptes annuels et consolidés et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'administration, les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'administration en sa séance du 22 avril 2024.

1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2023 ET FAITS MARQUANTS

1.1 SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1.1 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Les sociétés globalement intégrées au 31 décembre 2023 sont Witbe Inc. (USA), Witbe Ltd (Hong-Kong), Witbe Pte. Ltd. (Singapour), Technologies Witbe Canada Inc. (Canada), Witbe Limited (Royaume-Uni), Witbe Sociedade Unipessoal Lda (Portugal) et Witbe FZ-LLC (Emirats Arabes Unis), toutes détenues à 100% par Witbe; leur activité est identique à celle de la maison mère.

1.1.2 Compte rendu de l'activité du groupe

En 2023, Witbe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 23,2 M€, en repli de -11% par rapport à l'exercice 2022 (soit -9% à taux de change constants).

Retraité des ventes aux sous-traitants asiatiques de composants électroniques spécifiques Witbe nécessaires à la fabrication des Witbox¹, le chiffre d'affaires s'est établi à 23,0 M€, en recul de -7% de (-5% à taux de change constants).

L'exercice 2023 a constitué une année pivot pour Witbe avec la finalisation de la migration de la totalité du parc clients sur la gamme Witbox mais également une année record en termes de conquête commerciale,

¹ Le chiffre d'affaires retraité exclut les facturations aux sous-traitants asiatiques des composants électroniques Witbe nécessaires à la fabrication des Witbox. Ces facturations à marge nulle se sont élevées à 199 k€ en 2023 contre 1 236 K€ en 2022.

avec la signature de 35 nouvelles références clients, qui vont constituer un important réservoir de croissance pour 2024 et les années à venir.

Le chiffre d'affaires de la zone Amériques s'est établi à 11,4 M€, en repli de -13% (-8% à taux de change constants), mais avec un doublement des ventes en mode Cloud outre-Atlantique et un recul de -30% des ventes de Robots et de licences logicielles. En EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), le chiffre d'affaires s'est élevé à 10,8 M€, quasi stable sur l'année (-4%). Enfin, l'Asie a enregistré un chiffre d'affaires de 0,8 M€ (montant retraité des facturations de composants), contre 0,5 M€ en 2022.

Le chiffre d'affaires réalisé en mode Cloud (abonnement en mode SaaS) a crû de +60%, après une progression notable de +81% en 2022. La zone Amériques a notamment vu ses ventes en mode Cloud doubler par rapport à 2022 (+108%), traduisant l'évolution rapide du modèle de vente outre-Atlantique. Il convient de rappeler que la migration du modèle de vente de la société en mode Cloud pénalise à court terme la croissance du chiffre d'affaires réalisé auparavant en mode licences logicielles.

Au 31 décembre 2023, l'ARR, représentant la valeur annuelle récurrente des contrats Cloud signés, s'établissait à 4,3 M€ (vs. 4,1 M€ au 31 décembre 2022).

En intégrant les services de maintenance, en diminution du fait du recul des ventes en mode licence, le chiffre d'affaires récurrent de Witbe a augmenté de +8% sur l'année 2023 et s'établit à 8,2 M€, totalisant 35% du chiffre d'affaires annuel (contre 29% en 2022).

L'exercice a été marqué par un durcissement économique mondial, se traduisant notamment par un gel des investissements des acteurs de la Tech (opérateurs, broadcasters...) massivement engagés dans des plans d'économies, avec de grandes vagues de licenciement de personnel tout au long de l'année. Les Opex ont été également fortement réduit, cela ayant un impact sur les ventes de cloud, en 2023, impact qui va probablement se confirmer en 2024.

Dans ce contexte, Witbe a toutefois réalisé sa deuxième meilleure année en termes de chiffre d'affaires depuis sa création, en confirmant sa présence sur les grands opérateurs et broadcasters et en signant plus de 35 nouvelles références dans son marché.

1.1.3 Progrès réalisés

Neutralisée des facturations à marge nulle de composants électroniques aux sous-traitant asiatiques très faible cette année, la marge brute s'est élevée à 19,9 M€ en 2023, quasi stable par rapport à l'exercice précédent malgré le repli de l'activité. Il est à noter que la marge brute 2023 a également été impactée par des sorties de stocks relatives à des anciennes générations de robots Witbe (antérieurs à la gamme Witbox) pour un impact de l'ordre de -0,3 M€ sur l'exercice. Tous les anciens clients de Witbe ont désormais été migrés en tout Witbox, quel que soit leur projet et le type de monitoring nécessaire. Il n'était donc plus nécessaire de garder des anciens robots pour maintenance, ceux restants étant utiles pour des besoins différents de l'entreprise.

Le taux de marge brute ressort ainsi à 86,6% en 2023, contre 80,6% sur l'exercice 2022.

Cette amélioration de la marge brute du groupe valide la stratégie de déploiement massif de ses robots sur le marché mondial du monitoring de la qualité des services vidéo, permettant dans un second temps la vente de licences additionnelles pour activer de nouvelles fonctionnalités sur des robots déjà en production. En effet, tous les robots Witbox déployés chez nos clients pour des projets d'accès à distance pour du test manuel ou pour des projets d'assurance qualité sont prêts pour être complétés par de nouvelles fonctionnalités qui n'étaient pas nécessaires pour nos clients au moment du premier déploiement, mais qui le deviennent, générées par de nouvelles évolutions technologiques (c'est le cas pour le 4K et les télécommandes en RF par ex) ou de nouveaux besoins (évolutions vers du test automatisé) ou pour de nouveaux services (monitoring des ADs).

Les Witbox vendues uniquement avec le logiciel Remote Acces n'ont pas une forte marge car le socle hardware est déjà prévu pour être utilisé à d'autres fonctions. Par contre, l'une ou l'autre des options qui vont venir compléter les dispositifs sont eux à 100% de marge brute.

Une marge d'EBITDA de 12,4% en 2023 (vs. 12,2% en 2022)

Les charges d'exploitation sont restées stables en 2023 (+0,5% sur l'exercice), bénéficiant au 2nd semestre des premiers effets des actions de réorganisation menées au cours de l'exercice.

Les frais de personnel ont reculé de -4% sur l'ensemble de l'exercice (rappel : +8% de hausse au 1er semestre), consécutivement à l'arrêt des activités de monitoring IT et à la réorganisation des équipes opérations en France. Il convient de noter que les frais de personnel intègrent en 2023 des charges à caractère ponctuel de 0,1 M€ liées à l'arrêt de ces activités.

À fin-2023, Witbe comptait 146 collaborateurs (hors VIE), contre 138 à fin 2022.

Les charges externes se sont accrues de +14% sur l'exercice, sous l'effet de la hausse des charges locatives consécutivement à l'extension de bureaux existants et à l'ouverture de nouveaux bureaux au cours des 18 derniers mois (Lisbonne, Phoenix, San Francisco, Paris, Singapour). Cette hausse était nécessaire à la mise en place d'une stratégie de retour au bureau, post pandémie, et le groupe indique qu'il n'est pas prévu d'ouverture de nouveaux locaux sur l'année 2024.

Les autres charges qui pouvaient être en augmentation les années précédentes ont été maîtrisées. Les frais de déplacements, les voyages et les investissements en matière de publicité et de marketing restent ainsi stables sur l'année 2023 par rapport à 2022.

Enfin, d'un point de vue autres ressources humaines impactant également les charges externes, Witbe a réduit en 2023 le recours à la sous-traitance (portage salarial), générant des économies à ce niveau.

L'EBITDA s'est élevé à 2,9 M€ en 2023. Hors impact lié à la dépréciation des stocks, l'EBITDA 2023 se serait établi à 3,2 M€. Le taux de marge d'EBITDA est lui aussi en légère progression, passant de 12.2% en 2022, à 12.4% en 2023.

Les dotations nettes aux amortissements sont en hausse à 3,5 M€ (vs. 3,0 M€ en 2022 et 2,4 M€ en 2021), reflétant l'accroissement des investissements R&D (production immobilisée) depuis 3 ans, consacrés au développement de la gamme Witbox et des dernières innovations logicielles notamment la nouvelle offre « Ad Monitoring & Matching Technology » permettant d'identifier et résoudre les problèmes causés par l'insertion dynamique de publicités dans les vidéos, et les amortissements liés aux investissements pour l'extension des infrastructures IT (Witbe Cloud) pour accompagner l'essor des ventes d'abonnements en mode Cloud.

Après comptabilisation d'un résultat financier de -0,7 M€ (-0,2 M€ lié aux coûts de la dette financière et -0,5 M€ relatif à des pertes de change sur la parité euro/dollar) et un résultat exceptionnel de - 0,15 M€ (coûts de restructuration consécutif à l'arrêt des activités de monitoring IT), le résultat net part du groupe ressort - 1,5 M€ en 2023.

1.1.4 Difficultés rencontrées

Witbe a principalement souffert cette année de la crise économique du secteur des télécoms. Entre mars et octobre, les nombreux licenciements économiques dans ce secteur, ont ralenti voire décalé énormément de projets. Certains ont pu être relancés avant la fin de l'année, où Witbe a pu constater une bonne reprise de l'activité à partir de novembre. D'autres ont été décalés sur 2024, faute de temps pour la mise en œuvre.

Les licenciements opérés en interne ont également perturbé le fonctionnement courant de l'entreprise. Ils étaient nécessaires mais toujours traumatisants pour le personnel de l'entreprise.

1.1.5 Résultats de l'activité du Groupe

Les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

(en K€)	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires consolidé	23.203	26.083
Charges d'exploitation	(29.173)	(31.587)
Résultat d'exploitation	(675)	3
Résultat financier	(704)	754
Résultat net	(1.538)	753
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net part groupe	(1.538)	753

1.1.6 Situation financière et endettement du Groupe

Witbe a enregistré un cash-flow d'exploitation de -0,7 M€ en 2023, avec toutefois une génération de +1,6 M€ au seul 2nd semestre 2023. La société a pâti d'une variation du besoin en fonds de roulement de -2,8 M€ sur l'exercice, notamment sous l'effet d'un allongement du délai de règlement clients majoritairement résorbé au 1er trimestre 2024.

Les flux d'investissements se sont élevés à -3,3 M€ (contre -4,1 M€ en 2022 et -4,0 M€ en 2021), consacrés à la politique d'innovation produits et à l'extension des infrastructures Cloud.

Les flux de financement s'établissent à +2,5 M€, constitués de nouveaux emprunts bancaires à hauteur de 4,4 M€ et de remboursements de dettes financières à hauteur de 2,0 M€ sur l'exercice.

La variation de trésorerie s'élève ainsi à -1,5 M€ en 2023.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible s'établissait à 1,5 M€ pour des dettes financières de 6,0 M€, dont 2,2 M€ de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) en France, 1,9 M€ de PPR, ainsi que de 1,5 M€ de billets à ordre qui ont été remboursé sur le premier trimestre 2024.

A l'actif, il convient de souligner l'accroissement des créances clients à 5,5 M€, contre 4,3 M€ un an plus tôt, sous l'effet de l'allongement généralisé des délais de règlement. La situation s'est toutefois nettement résorbée au cours du 1er trimestre 2024. Les stocks s'élèvent à 1,3 M€ en fin d'exercice, soit une baisse de 0,5 M€ sous l'effet notamment de la sortie des anciennes générations de robots.

1.1.7 Indications sur les objectifs et la politique du Groupe concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture.

N/A

1.1.8 Indications sur l'exposition du Groupe aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.5 ci-dessous.

1.2 EVOLUTION PREVISIBLE

Sur le début de l'année, Witbe a finalisé l'optimisation de ses opérations, avec un plan de réduction de ses effectifs significatif, sans toutefois toucher au fonctionnement et aux assets critiques de l'entreprise. Entre les réductions de 2023 et celles de 2024, le groupe indique une réduction de ses effectifs globale de l'ordre de 20%.

Ce travail de fond sur le fonctionnement de l'entreprise n'a été possible que grâce à l'optimisation sur plusieurs années du déploiement et du maintien en conditions opérationnelles des robots et des logiciels du groupe. Witbe ne prévoit donc pas de phénomène de repli du chiffre d'affaires, et cette restructuration devrait donc donner lieu à un retour à la profitabilité du groupe et à un résultat d'exploitation significativement positif.

De plus, Witbe entend poursuivre sa stratégie de déploiement massif de robots sur le marché mondial du monitoring de la qualité des services vidéo et la montée en puissance de son modèle Cloud, et des infrastructures associées, sur l'ensemble des zones géographiques. Comme expliqué précédemment, chaque robot déployé devient une source de croissance future pour le groupe.

Witbe aborde 2024 avec de bonnes perspectives et déjà de beaux succès commerciaux.

D'un point de vue technique, l'année a également été récemment marqué par une récompense majeure : la technologie de monitoring des publicités du groupe, « Ad Monitoring and Matching » ayant remporté le « NAB 2024 Product of the Year ».

La Société se fixe pour objectif de renouer avec une profitabilité, notamment portée par la relance économique aux États-Unis.

1.3 EVENEMENT(S) IMPORTANT(S) SURVENU(S) DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Pour faire face aux difficultés économiques, aux mutations technologiques ainsi qu'à la réorganisation nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité, l'entité française a procédé à des licenciements économiques au cours du mois d'avril 2024.

Il n'y a pas d'autres évènements nouveaux majeurs intervenus depuis le début de l'année, mais la situation macro-économique mondiale reste préoccupante et nous restons attentifs au quotidien.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La R&D se poursuit conformément à notre roadmap tant au niveau des robots avec l'extension de la gamme Witbox, qu'au niveau de la mise en œuvre et de la maintenance de ses produits.

Des développements sont toujours en cours pour améliorer l'usage de nos produits, tout en maintenant l'avancée technologique de notre gamme de robots.

L'entreprise se doit de maintenir une activité importante en matière de R&D, son avancée technologique sur plusieurs éléments de l'offre vidéo des opérateurs étant une clé de son succès actuel et futur.

1.5 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET GESTION DES RISQUES

Les risques auxquels le Groupe est confronté ont été décrits dans le document de base enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2016. Ces risques et leur nature n'ont pas évolué à la date de rédaction du présent rapport (voir en Annexe 3), à l'exception des conditions politico-économiques exogènes à l'entreprise.

1.6 LITIGES

A la date du présent rapport, il n'existe pas de litige en cours qui pourrait avoir un impact significatif sur l'activité du Groupe.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE WITBE DURANT L'EXERCICE 2023 ET FAITS MARQUANTS

L'activité de la Société se confondant avec l'activité du Groupe, puisque les filiales détenues par la Société sont dédiées à la commercialisation des produits du Groupe, plusieurs sections ci-dessous renvoient aux sections correspondantes de la première partie ci-dessus relative à l'activité du Groupe.

2.1 SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1.1 Compte rendu de l'activité de la Société

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1.2 ci-dessus.

2.1.2 Résultats de cette activité

Les comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En K €	Exercice clos				
	Au 31/12/23	Au 31/12/22	Au 31/12/21	Au 31/12/20	Au 31/12/19
Chiffre d'affaires	15.333	18.884	14.285	11.005	13.218
Produits d'expl.	18.837	22.493	18.232	13.955	16.279
Total charges d'expl.	20.158	23.639	17.840	15.832	16.607
Résultat d'expl.	(1.322)	(1.146)	392	(1.878)	(328)
Résultat net	(477)	795	1.808	(657)	902
Fonds propres	18.074	18.552	17.757	15.948	16.606

Le résultat net comptable 2023 se solde par une perte nette comptable de 477.171 euros.

2.1.3 Modifications apportées au capital social

Il n'y a pas eu de modification apportée au capital social de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le capital social, au 31 décembre 2023 s'élève à la somme de 2.182.566,50 €, divisé en 4.118.050 actions de 0,53 € de valeur nominale chacune.

2.1.4 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de notre Société est joint en Annexe 2.

2.2 EVOLUTION PREVISIBLE

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.2 ci-dessus.

2.3 EVENEMENT(S) IMPORTANT(S) SURVENU(S) DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.3 ci-dessus.

2.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.4 ci-dessus.

2.5 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1 ci-dessus.

2.6 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET GESTION DES RISQUES

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.5 ci-dessus.

2.7 INDICATIONS SUR LES OBJECTIFS ET LA POLITIQUE DE LA SOCIETE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE.

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1.7 ci-dessus.

2.8 DELAIS DE PAIEMENT - DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	Article D 441-6 I 1° : factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D 441-6 I 2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	134					170	47					323
Montant total des factures concernées TTC	1.359.643	85.035	63.606	5.589	1.888.817	2.043.046	3.714.614	348.441	285.607	185.613	9.116.364	9.936.026
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	18.02%	1.13%	0.84%	0.07%	25.03%	27.07%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							23.17%	2.17%	1.78%	1.16%	56.86%	61.97%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-10 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : indiqués sur la facture					Délais contractuels : indiqués sur la facture						

2.9 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître **une perte nette comptable de 477.171 euros**, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Perte nette comptable 477.171 euros
- Laquelle est affecté au poste "Report à Nouveau" du bilan. =====

2.10 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents et qu'il n'est pas proposé de distribution de dividende au titre de l'exercice clos.

2.11 MONTANT DES DEPENSES ET FRAIS "SOMPTUAIRES" ET IMPOT SUPPORTE EN RAISON DE CES DEPENSES ET CHARGES

Aucune dépense de cet ordre n'a été effectuée, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2.12 ATTRIBUTION D'UNE REMUNERATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs au cours de l'année 2023.

2.13 INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.13.1 Prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé .

La Société n'a pris aucune participation ni en capital ni en droit de vote ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française.

2.13.2 Activités et résultats des filiales et des Sociétés contrôlées

Les comptes des filiales sont tous arrêtés au 31 décembre 2023 et sont d'une durée de 12 mois.

Filiales	Localisation	Capital social	Date de création	CA	Résultat	Capitaux propres
Technologies WITBE Canada Inc.	Canada	100\$	avr-12	1.053.029 €	(206.427) €	(2.153.825) €
WITBE, Inc.	USA	1000 \$	juin-04	11.819.021 €	195.074 €	(5.670.064) €
WITBE Ltd	Hong Kong	1 Hkd	mars-09	0 €	(47.900) €	(781.499) €
WITBE Pte. Ltd.	Singapour	1 €	juil-10	468.671 €	(464.300) €	(1.004.686) €
WITBE Limited	Royaume-Uni	1£	fév-18	359.877 €	(251.676) €	(856.213) €
WITBE Sociedade Unipessoal Lda	Portugal	100 €	mai-22	452.592 €	(246.232) €	(306.148) €
WITBE FZ-LLC	Emirats Arabes Unis	1000 \$	mai-23	0 €	(325.055) €	(300.380) €

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

- 1 euro = 1.4642 dollar canadien
- 1 euro = 1.1050 dollar US
- 1 euro = 8.6314 dollars de Hong Kong
- 1 euro = 0.8691 livre anglaise
- 1 euro = 4.0528 dirhams des Émirats arabes unis

2.13.3 Régularisations des participations croisées

N/A

2.13.4 Actions d'autocontrôle

N/A

2.14 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprise à la clôture de l'exercice 2023.

À la clôture de l'exercice 2023, la participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de commerce représentait 1,88 % du capital social de la Société.

2.15 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

À titre préalable, il est rappelé que l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2023, aux termes de sa sixième résolution, a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de dix pour cent (10 %) du capital social de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un nombre d'actions ajusté, le cas échéant, en fonction des opérations pouvant affecter le capital social postérieurement à l'Assemblée Générale Mixte. Dans le cadre de ce programme le prix maximum d'achat par action a été fixé à vingt-cinq euros (25 €) et le montant maximal des fonds à consacrer au rachat d'actions à trois millions d'euros (3 M €).

Récapitulatif des actions achetées et vendues au cours de l'exercice écoulé :

	Titres achetés	Prix Moyen Pondéré	Montant total	Titres vendus	Prix Moyen Pondéré	Montant total	Frais de négociation
janv-23	7.767	8,1716 €	63.468,57 €	12.472	8,2994 €	103.510,15 €	0
fév-23	9.192	9,1067 €	83.708,88 €	8.034	9,1993 €	73.907,58 €	0
mars-23	10.378	8,9981 €	93.382,54 €	9.592	8,9403 €	85.755,69 €	0
avril-23	7.941	8,1510 €	64.727,44 €	7.472	8,1678 €	61.029,91 €	0
mai-23	7.487	6,9442 €	51.991,03 €	5.874	6,9355 €	40.739,11 €	0
juin-23	6.188	6,9467 €	42.985,94 €	4.708	6,9730 €	32.828,99 €	0
juil-23	7.399	6,7613 €	50.027,14 €	9.488	6,7174 €	63.734,57 €	0
août-23	5.843	6,7942 €	39.698,61 €	3.580	6,8123 €	24.387,95 €	0
sept-23	6.776	5,9505 €	40.320,68 €	7.414	5,9447 €	44.073,82 €	0
oct-23	11.649	4,4171 €	51.454,38 €	9.413	4,4425 €	41.816,90 €	0
nov-23	10.484	4,3754 €	45.871,48 €	11.174	4,1958 €	46.884,28 €	0
déc-23	8.834	4,0545 €	35.817,78 €	11.450	4,0740 €	46.647,06 €	0
Total	99.938		663.454,48 €	100.671		665.316,00 €	0

actions inscrites au 31/12/2023	8.507
valeur au cours d'achat	34.438,86 €
valeur nominale	0,53 €
fraction du capital représentée (en %)	0,2066%

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

2.16 EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS EN 2023

La date de première cotation de l'action Witbe est le 18 avril 2016. Depuis lors, le cours de l'action évolue en fonction de l'offre et de la demande sur le marché Euronext Growth.

Période du 1er janvier au 31 décembre 2023		Date
Cours Min (clôture)	9,77 € / action	28/02/2023
Cours Max (clôture)	3,44 € / action	30/10/2023
Volume total échangé	1.066.053 titres	01/01– 31/12/23
Capitaux échangés	7.404.482,25 EUR	01/01– 31/12/23

2.17 AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL ET DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

La Société n'a procédé à aucune opération sur le capital nécessitant de prendre des mesures d'ajustement au cours de l'exercice écoulé.

2.18 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

A ce jour, la Société n'a fait l'objet d'aucune procédure ou sanction relative à des pratiques anticoncurrentielles.

2.19 PRETS ENTRE ENTREPRISES

Nous n'avons rien à signaler dans ce domaine.

2.20 SUCCURSALE(S) EXISTANTE(S)

Nous n'avons rien à signaler dans ce domaine.

2.21 ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

Ce point ne concerne pas notre Société.

2.22 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Ce point ne concerne pas notre Société.

2.23 IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la

moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2023.

	Actions	%	DDV	%
Groupe Familial Planche*	2 106 117	51,14%	4 197 114	66,79 %

Le Groupe Familial Planche est composé de Mme Marie-Véronique Lacaze, M. Jean-Michel Planche, M. Mathieu Planche, M. Arnaud Planche et la société Tancred Ventures.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

2.24 OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice :

- M. Jean-Michel Planche, Directeur Général Délégué :
 - acquisition de 750 actions le 28 avril 2023 sur le marché Euronext Growth.
 - acquisition de 500 actions le 5 mai 2023 sur le marché Euronext Growth.
 - acquisition de 500 actions le 8 mai 2023 sur le marché Euronext Growth.
 - acquisition de 750 actions le 12 mai 2023 sur le marché Euronext Growth.

2.25 INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC DES PARTIES LIEES

Participations

Immobilisations financières (nettes)	368 241
Créances client	13 251 719
Autres créances	2 088 392
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs	(2 672 285)
Autres dettes	-
Charges d'exploitation	(1 193 235)
Produits d'exploitation	4 732 180
Charges financières	-
Produits financiers	84 384

RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus au Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

WITBE

Société Anonyme au capital de 2.182.566,50 euros
Siège social : 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 - 92000 NANTERRE
430 104 414 R.C.S. NANTERRE
(la « Société »)

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Le présent rapport a été tenu à votre disposition dans les délais légaux.

I- OPTION CHOISIE POUR EXERCER LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Aucun changement relatif à l'exercice de la direction générale n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

II- LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance la liste des mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

Madame Marie-Véronique LACAZE est Présidente – Directrice Générale de la société WITBE et assume également les mandats suivants :

- Directrice et présidente de la société WITBE, Inc. (USA),
- Directrice de la société WITBE Ltd (Hong Kong),
- Directrice de la société WITBE Pte. Ltd. (Singapour),
- Présidente de la société Technologies WITBE Canada Inc. (Canada),
- Directrice de la société WITBE Limited (Royaume-Uni),
- Gérante de la société WITBE Sociedade Unipessoal Lda (Portugal),
- Directrice de la société WITBE FZ-LLC (Emirats Arabes Unis).

Monsieur Jean-Michel PLANCHE est (i) Administrateur et (ii) Directeur Général Délégué de la société WITBE et assume également les mandats suivants :

- Gérant de la Société TANCRE VENTURES,
- Directeur de la société WITBE, Inc. (USA),
- Directeur de la société WITBE Ltd (Hong Kong),
- Directeur de la société WITBE Pte. Ltd. (Singapour),
- Administrateur de la société Technologies WITBE Canada Inc. (Canada),
- Directeur de la société WITBE Limited (Royaume-Uni).

Monsieur Paul ROLLAND est (i) Administrateur et (ii) Directeur Technique de la société WITBE et assume également le mandat suivant :

- Administrateur de l'association Aura.

Annexe 1

Monsieur Mathieu PLANCHE est (i) Directeur Général Délégué de la Société et assume également les mandats de :

- Directeur de la société WITBE Limited (Royaume-Uni),
- Directeur de la société WITBE Pte. Ltd. (Singapour),
- Directeur de la société WITBE Ltd (Hong Kong),
- Directeur Général de la société Technologies WITBE Canada Inc. (Canada),
- Directeur et CEO de WITBE, Inc. (USA),
- Directeur de la société WITBE FZ-LLC (Emirats Arabes Unis).

III- ATTRIBUTION DE STOCK-OPTIONS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a attribué en 2023 aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux.

IV- ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La Société n'a attribué en 2023 aucune action à titre gratuit aux mandataires sociaux.

V- CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE DE LA SOCIETE AVEC UNE FILIALE

Conformément à l'article L. 225-37-4 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue durant l'exercice, directement ou par personne interposée, entre d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et d'autre part, des sociétés contrôlées par Witbe au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception de la signature d'un avenant au contrat de travail de Monsieur Paul ROLLAND afin de reconduire sa prime d'intéressement pour 2023, autorisé par décision du Conseil d'administration en date du 18 avril 2023.

VI- V- DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Attribution d'actions gratuites au profit aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	2 juin 2020 (9 ^{ème} résolution)	38 mois <i>(Autorisation caduque depuis le 5 juin 2023)</i>	Montant maximal de l'autorisation : 21.290,01 euros	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	23 juin 2021 (9 ^{ème} résolution)	26 mois <i>(Délégation caduque depuis le 5 juin 2023)</i>	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances : 5.000.000 €	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public, à l'exclusion des offres au public visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	23 juin 2021 (10 ^{ème} résolution)	26 mois <i>(Délégation caduque depuis le 5 juin 2023)</i>	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances : 8.000.000 €	Néant

Annexe 1

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs (Placement privé)	23 juin 2021 (11 ^{ème} résolution)	26 mois <i>(Délégation caduque depuis le 5 juin 2023)</i>	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances : 8.000.000 €	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires.	23 juin 2021 (12 ^{ème} résolution)	18 mois <i>(Délégation caduque depuis le 23 décembre 2022)</i>	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances : 8.000.000 €	Néant
Augmentation de capital par augmentation du nombre de titres à émettre, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale	23 juin 2021 (13 ^{ème} résolution)	26 mois <i>(Délégation caduque depuis le 5 juin 2023)</i>	Montant nominal maximum des augmentations de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription : 1.000.000 € Montant nominal maximum des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription : 5.000.000 € Montant nominal maximum des augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription : 2.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription : 8.000.000 €	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes	23 juin 2021 (14 ^{ème} résolution)	26 mois <i>(Délégation caduque depuis le 5 juin 2023)</i>	700.000 euros	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	5 juin 2023 (8 ^{ème} résolution)	26 mois (05/08/2025)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1.000.000 € Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 €	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public, à l'exclusion des offres au public visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	5 juin 2023 (9 ^{ème} résolution)	26 mois (05/08/2025)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 20.000.000 € (2)	Néant

Annexe 1

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs (Placement privé)	5 juin 2023 (10 ^{ème} résolution)	26 mois (05/08/2025)	Dans la limite de 20% du capital social par an Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2.000.000 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 20.000.000 € (2)	Néant
Augmentation de capital par augmentation du nombre de titres à émettre, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale	5 juin 2023 (11 ^{ème} résolution)	26 mois (05/08/2025)	Dans la limite de 15% de l'émission initiale et des plafonds suivants : - Montant nominal maximum des augmentations de capital avec DPS : 1.000.000 € (montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 €) (3) - Montant nominal maximum des augmentations de capital avec DPS : 2.000.000 € (montant nominal maximum de titres de créances : 20.000.000 €) (4)	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes.	5 juin 2023 (12 ^{ème} résolution)	26 mois (05/08/2025)	700.000 euros	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	5 juin 2023 (13 ^{ème} résolution)	38 mois (05/08/2026)	Montant maximal de l'autorisation : 21.290,10 euros (soit 40.170 actions)	Néant

(1) dans la limite d'un plafond global de 2.000.000 euros commun aux 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} résolutions de l'assemblée générale du 5 juin 2023.

(2) dans la limite d'un plafond global de 20.000.000 euros commun aux 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} résolutions de l'assemblée générale du 5 juin 2023.

(3) ces montants s'imputant sur les plafonds applicables visés à la 8^{ème} résolution de l'assemblée générale du 5 juin 2023.

(4) ces montant s'imputant sur le montant des plafonds applicables visés à la 9^{ème} résolution ou à la 10^{ème} résolution ou à la 11^{ème} résolution de l'assemblée générale du 5 juin 2023, selon la délégation initialement utilisée.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES CONCERNES				
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	2 164 986	2 164 986	2 164 986	2 182 566,50	2 182 566,50
Nombre des actions ordinaires existantes	4 084 880	4 084 880	4 084 880	4 118 050	4 118 050
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
<input type="checkbox"/> par conversion d'obligations					
<input type="checkbox"/> par exercice de droits de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 218 388	11 005 477	14 284 841	18 883 766	15 333 463
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 292 973	333 117	3 486 931	2 569 941	1 853 156
Impôts sur les bénéfices	-1 571 012	-1 556 887	-1 230 334	-1 158 472	-1 230 289
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	901 623	-657 169	1 808 195	795 045	-477 171
Résultat distribué					
<u>Résultats par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.70	0.46	1.15	0.91	0.75
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.22	-0.16	0.44	0.193	-0.12
Dividende attribué à chaque action					
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	90	91	96	92	82
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 230 088	6 507 699	6 735 676	6 508 779	5 715 429
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 712 346	2 897 915	3 037 107	2 908 072	2 486 073

PRINCIPAUX RISQUES

1.1 RISQUES RELATIFS AU MARCHE SUR LEQUEL INTERVIENT LA SOCIETE

1.1.1 Risques spécifiques liés aux évolutions technologiques

Le marché du monitoring² de la qualité des réseaux, des services et des applications, sur lequel le Groupe opère, nécessite des développements technologiques conséquents, permanents et coûteux pour intégrer les innovations technologiques récurrentes (nouveau format vidéo 4K, services vidéo en accès direct sur Internet appelés services OTT ou "over-the-top") et pour répondre au mieux aux besoins des opérateurs et des entreprises de superviser la qualité des réseaux et de leurs applications au travers du prisme de la qualité d'expérience (QoE : *Quality of Experience*) réellement délivrée à leurs clients ou utilisateurs. Depuis sa création, le Groupe a ainsi consacré une part significative de ses ressources au développement d'une offre compétitive, la plus pertinente et performante possible dans le domaine du monitoring de la qualité d'expérience. Pour rester à la pointe de son marché, le Groupe devra poursuivre son engagement fort en matière de R&D pour à la fois enrichir son offre de nouveaux produits et services, tout en améliorant l'offre existante.

Malgré la capacité démontrée par le Groupe depuis sa création à intégrer successivement toutes les évolutions technologiques apparues sur le marché, il existe toujours un risque de voir apparaître des nouvelles technologies toujours plus complexes imposant au Groupe de réaliser des investissements plus importants que ceux jusque-là menés pour adapter son offre à celles-ci. Si le Groupe ne parvenait pas à suivre le rythme des évolutions technologiques ou prenait du retard dans la réalisation de ces développements, face notamment à des concurrents disposant de moyens plus importants, son incapacité à développer des produits nouveaux ou à les introduire à temps sur le marché rendrait son offre commerciale moins attractive, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

1.1.2 Risques liés à la concurrence

Le marché du monitoring est un marché concurrentiel au sein duquel bon nombre d'acteurs disposent de moyens financiers significatifs. Dans le domaine de la QoE, certains des concurrents du Groupe sont des acteurs disposant de larges ressources et disposant d'une notoriété plus étendue que celle du Groupe, notamment certains groupes américains. Les ressources importantes de ces concurrents de grande taille leur permettent d'affecter des moyens conséquents à la compétition technologique, de réaliser des économies d'échelle, d'étoffer leurs portefeuilles de produits et de bénéficier d'une plus grande crédibilité auprès des clients existants et potentiels du Groupe. De plus, certains concurrents pourraient adopter une politique de prix agressive.

Les solutions de monitoring existantes sur le marché comprennent deux types de solutions, d'une part celles centrées sur les infrastructures et la « santé » des réseaux, communément appelées outils de QoS (Quality of Services : Qualité de Services) et celles centrées sur la qualité des services et la qualité d'expérience utilisateur dénommées outils de QoE. Le marché du monitoring regroupe un nombre important d'acteurs, avec davantage d'acteurs présents sur le segment historique de la QoS que sur celui, plus récent, de la QoE. Cependant, ce dernier segment connaît un essor significatif supérieur à celui de la QoS et constitue donc une opportunité pouvant conduire à l'apparition de nouveaux acteurs au cours des prochaines années.

Aussi, le Groupe pourrait avoir à faire face à plus ou moins long terme à une concurrence accrue mais considère cependant bénéficier d'avantages concurrentiels significatifs dans le domaine du monitoring de la QoE. Celles-ci sont importantes à deux niveaux :

- en termes d'avance technologique : s'appuyant sur 18 ans de développement pour le compte de plus de 300 clients à travers le monde, le Groupe dispose aujourd'hui d'une offre complète et très avancée technologiquement permettant de proposer des fonctionnalités uniques sur le marché (l'algorithme SmartPing, le Witbe Video MOS (Mean Opinion Score), Workbench ou encore Witbe Earth et le récent Witbe DataLab) ;

² Le terme monitoring correspond à la fois au monitoring post production et au test & validation pré-production.

- en termes de savoir-faire démontré : l'expérience et le niveau d'expertise des équipes de Witbe est aujourd'hui tels que le Groupe est capable de travailler avec des opérateurs ou entreprises de toutes tailles et de s'adapter dans les meilleurs délais aux innovations du marché, en développant une offre qui correspond aux attentes des clients, dans un contexte de renouvellement et d'enrichissement permanent des solutions existantes sur le marché. Ceci s'explique par une forte culture d'entreprise souhaitée par les fondateurs du groupe, toujours très proche du besoin réel de ses clients. Ceci conduit à une politique de moyen et long terme, privilégiant les révolutions technologiques de fond.

Malgré l'existence de ces avantages concurrentiels significatifs, si le Groupe n'était pas en mesure de s'adapter et de répondre à cette pression concurrentielle actuelle et future, sa capacité à augmenter, voire à maintenir ses parts de marché, pourrait s'en trouver plus ou moins sérieusement affectée. De telles situations pourraient avoir un impact défavorable plus ou moins significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives du Groupe.

1.2 RISQUES LIES A L'ACTIVITE

1.2.1 Risques liés à la sécurité des produits commercialisés par le Groupe

Le Groupe évolue sur un marché marqué par de fréquentes évolutions et sur des réseaux sur lesquels interviennent différents acteurs. Les données informatiques et leur traitement sont stockés sur les serveurs de la Société ou des clients, et constituent la base de l'activité du Groupe.

Par conséquent, cela expose les produits ou services commercialisés par le Groupe, et les données qu'ils contiennent (stockées chez le client ou chez Witbe), de manière continue, à différents risques liés à la sécurité, comme notamment les risques de piratage informatique ou industriel (attaques de virus informatiques, «bugs» informatiques ou autres dysfonctionnements) provenant du réseau, ou encore les risques de mauvais fonctionnement du produit sur le réseau des clients (si l'installation du produit chez le client entraînait d'éventuels dysfonctionnements).

Ces problèmes éventuels pourraient perturber le bon fonctionnement des produits de Witbe, ou remettre en cause ses analyses et son monitoring. Ils pourraient causer des dommages significatifs au Groupe, comme notamment un retard dans la réalisation de projets, la divulgation d'informations qui pourraient être confidentielles et avoir un impact négatif sur l'image du Groupe. Ceci pourrait contraindre le Groupe à des dépenses supplémentaires pour, par exemple, rapatrier les données sauvegardées et/ou remettre les systèmes dans leur état initial de fonctionnement.

Cependant, l'intégralité des données de développement et de production est sauvegardée quotidiennement sur des serveurs propriétaires répartis sur plusieurs sites, ce qui permet la réplication des logiciels dans des lieux de stockage différents et protégés afin de maximiser la sécurité. De plus, les équipes techniques de Witbe sont habituées aux systèmes à forte contrainte (fonctionnement 24x7) et ont conçu un système particulier, permettant de s'abstraire de risques de dépendance à un opérateur, une structure d'hébergement ou un centre de données ; Witbe est son propre opérateur réseau et dispose, comme les opérateurs, d'un AS (Autonomous System) dédié :AS15436.

Witbe ne dépend pas d'un seul opérateur et loue ses propres infrastructures télécom (fibres) pour relier ses centres de données critiques en région parisienne. Witbe est aussi présent sur le principal point d'échange de trafic Internet en France, à Paris et à Lyon et échange son trafic pour bénéficier des meilleures redondances et performances avec la plupart des opérateurs français. Ceci permet à Witbe d'être indépendant de tous fournisseurs Internet ou télécom.

Outre la possibilité de perte de données à cette occasion, de tels événements pourraient entraîner des conséquences défavorables significatives sur l'image du Groupe et sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou son chiffre d'affaires.

1.2.2 Risques relatifs aux clients

Risques liés à la solvabilité des clients du Groupe

Le Groupe adresse deux typologies de clientèle : d'une part, les opérateurs de télécommunication de type « tiers1 » et les fournisseurs de contenu regroupés sous le terme de « Telcos » et d'autre part, le segment « Corporate » dénommant de grandes entreprises de tous secteurs (banques, assurances, industrie...). Son portefeuille clients est composé pour l'essentiel de grands comptes parmi les acteurs de référence de leur secteur. Compte-tenu de la qualité de signature de ses clients, le Groupe n'a donc été confronté à ce jour, qu'à de rares cas l'ayant conduit à devoir provisionner des créances clients face à l'incertitude liée à un risque de non-recouvrement.

Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de clients

Compte tenu de l'actuel volume d'activité et du chiffre d'affaires croissant par client, la perte d'un client important ne causerait pas une réduction importante du chiffre d'affaires ou une difficulté de recouvrement de créances clients et ne pourrait affecter défavorablement l'activité, le chiffre d'affaires, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

1.2.3 Risques liés aux fournisseurs

La Société s'est organisée en veillant à ne pas être soumise à un risque fournisseurs important :

- au niveau matériel : l'essentiel des achats nécessaires à la partie équipement « Hardware » de son offre, concerne des composants standards (de type boîtiers, cartes mères, processeurs, cartes fonctionnelles...) disponibles auprès de nombreuses sources ;
- au niveau logiciel : l'essentiel de la technologie du Groupe est développée en interne. La Société ne recourt pas à de la sous-traitance de R&D, à la différence de nombreuses sociétés sur le marché et utilise des licences de type base de données et/ou bureautique largement répandues sur le marché et ne créant donc aucune situation de dépendance pour le Groupe. Toutefois, le Groupe peut être amené à passer des accords de licences avec un nombre restreint de fournisseurs pour notamment :
 - o répondre à des besoins spécifiques (mécanismes d'authentification et de déchiffrement de flux vidéo par exemple) afin par exemple d'adapter les robots aux propres choix technologiques de certains clients,
 - o intégrer des technologies normalisées (ITU par exemple).

En conséquence, la Société estime à ce jour ne pas être en situation de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur et veillera à l'avenir à maintenir cet état de fait.

1.2.4 Risques liés au déploiement commercial du Groupe

Le déploiement commercial du Groupe dépendra de sa capacité à améliorer et enrichir sa gamme de solutions au rythme des évolutions technologiques et à étoffer la force de vente dans des délais ou à des conditions compatibles avec ses anticipations de croissance. Cette force de vente est composée de l'équipe commerciale du Groupe relayée par une force de vente indirecte composée principalement d'intégrateurs et de distributeurs dont la montée en puissance sur certaines zones géographiques et/ou secteurs de débouchés (« Telcos » ou « Corporate ») constitue l'un des axes de développement du Groupe.

Malgré l'ancienneté de l'équipe commerciale actuelle, le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de recruter, former et fidéliser :

- une force de vente directe qualifiée dans des délais et à des conditions financières compatibles avec son expansion, dans les pays dans lesquels il commercialise directement ses produits ;
- les collaborateurs nécessaires à l'identification, au recrutement, à la formation et à l'animation des intégrateurs et/ou distributeurs dans les pays qui seront abordés par une force de vente indirecte.

Le Groupe ne peut pas non plus garantir, dans les zones géographiques considérées comme prioritaires pour lesquelles il fait ou entend faire appel à une force de vente indirecte, que les intégrateurs et distributeurs disponibles disposeront des compétences nécessaires pour promouvoir au mieux des solutions du Groupe et consacreront les ressources nécessaires au succès commercial de ses produits. Afin de limiter ce risque, une partie de la force de vente directe a pour mission d'intervenir de manière systématique en tant que support technique et stratégique auprès des distributeurs du Groupe à la fois lors d'actions commerciales comme la présence sur des salons et durant les processus de vente. Ce type de support pourra également intervenir auprès de grands intégrateurs, de manière ponctuelle.

En cas de survenance de l'une ou l'autre de ces situations, la conquête de nouveaux clients et/ou la valorisation du portefeuille client existant pourraient en être plus ou moins affectées ainsi que par voie de conséquence, l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

1.3 RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE

1.3.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Le succès du Groupe dépend du travail et de l'expertise des membres de la direction et de collaborateurs scientifiques et techniques clés et en particulier de Marie-Véronique Lacaze son Président-Directeur Général, de Jean-Michel Planche son Directeur Général Délégué à l'innovation et aux technologies, de Mathieu Planche son Directeur Général Délégué, ainsi que de Paul Rolland, son Directeur technique.

L'indisponibilité temporaire ou définitive de certains collaborateurs clés pourrait entraîner :

- des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités, d'autant plus forte en cas de départ à la concurrence, ou
- des carences en termes de compétences techniques pouvant ralentir l'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs.

Face à ce risque, le Groupe a mis en place dans ses contrats de travail avec le personnel cadre des dispositifs spécifiques à son activité et conformes à la législation en droit du travail tels que des clauses de transfert de la propriété intellectuelle et de confidentialité. La Société a également mis en place des systèmes de motivation et de fidélisation du personnel et des personnes clés sous la forme de rémunération variable et/ou d'attribution de titres donnant accès au capital de la Société (options de souscription d'actions et bons de souscription de parts de créateur d'entreprise). Le départ ou l'indisponibilité temporaire de collaborateurs clés, notamment si un remplacement adéquat n'était pas trouvé en temps utile, pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires du Groupe ainsi que sur ses perspectives de développement.

Par ailleurs, le Groupe mène une politique sociale visant à privilégier la promotion interne et à seconder chaque poste stratégique du Groupe grâce à des adjoints directs. Ceci conduit à une forte fidélité des collaborateurs de Witbe, dont la plupart sont toujours présents, depuis la création en 2000 et à minimiser au maximum l'impact de tout départ éventuel.

1.3.2 Risques liés au recrutement de nouveaux collaborateurs et à la fidélisation de son personnel clé

Le Groupe aura besoin de recruter de nouveaux cadres dirigeants et du personnel scientifique qualifié pour le développement de ses activités. Le Groupe est en concurrence avec d'autres sociétés françaises ou étrangères pour recruter et retenir les personnels scientifiques et techniques hautement qualifiés. Dans la mesure où cette concurrence est très intense, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'attirer ou de retenir ces personnels clés à des conditions qui soient acceptables d'un point de vue économique. Ayant placé le capital humain au cœur de l'organisation du Groupe, la Société a mis en place des systèmes de motivation et de fidélisation du personnel sous la forme d'attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE »), options de

souscription, attributions gratuites d'actions et de mécanisme de rémunération variable ou de primes sur salaire en fonction de la performance pour certains salariés, et/ou au regard des résultats de l'entreprise pour d'autres. L'incapacité du Groupe à attirer et retenir ces personnes clés pourrait l'empêcher globalement d'atteindre ses objectifs et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

1.3.3 Risques relatifs à de potentielles opérations de croissance externe

A ce jour, la stratégie de développement du Groupe est uniquement fondée sur de la croissance organique et le Groupe n'envisage pas à ce stade d'opération de croissance externe. Cependant, malgré l'absence de démarche structurée en la matière, le Groupe n'exclut pas de réaliser une ou plusieurs opérations d'acquisitions, si l'opportunité se présentait, qui lui permettraient d'accélérer sa croissance. Des acquisitions sélectives de briques technologiques nouvelles ou complémentaires pourraient par exemple être envisagées. La mise en œuvre de cette stratégie dépend, en partie, de la capacité du Groupe à identifier des cibles attractives, à réaliser ces acquisitions à des conditions satisfaisantes puis, à les intégrer avec succès dans ses opérations ou sa technologie. Le Groupe ne peut garantir qu'il sera à même d'identifier les meilleures opportunités et de réaliser ces acquisitions, pas plus qu'il ne peut assurer qu'il parviendra à intégrer avec succès toute brique technologique acquise. Tout problème rencontré par le Groupe dans l'intégration d'autres technologies est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, l'acquisition de technologies, tout comme la conclusion d'autres transactions d'importance pourraient faire peser sur le Groupe des coûts significatifs. Le Groupe pourrait avoir à financer de telles acquisitions en contractant des emprunts, ou en émettant des titres de capital, ce qui pourrait lui faire prendre des risques financiers et se voir imposer certaines restrictions ou avoir un impact dilutif pour ses actionnaires. L'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe à moyen et long terme pourraient être significativement affectés par la réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques.

1.4 RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES

1.4.1 Risques liés à la propriété intellectuelle

En matière de propriété intellectuelle, le Groupe mène une politique de protection intellectuelle principalement défensive. En effet, les technologies développées par le Groupe consistent principalement en des logiciels dont la protection est assurée essentiellement par les dispositions légales relatives aux droits d'auteur, en l'état actuel du droit français et du droit européen. Ces logiciels ne font pas l'objet de mesures de protection particulière complémentaires. Les codes source des logiciels Witbe ont été déposés auprès de l'APP (Agence de Protection des Programmes) dans un premier dépôt, et les développements plus récents sont publiés de la même façon. Le dépôt des codes source à l'APP ne permet toutefois que de donner une date certaine au dépôt d'une œuvre sans établir la titularité des droits de propriété intellectuelle sur cette œuvre.

La Société considère que la rapidité des évolutions technologiques et la complexité du système Witbe permet de limiter le risque de piratage : le temps nécessaire à la réplication des logiciels (contenant les lignes de codes) et du matériel (sans lequel le logiciel ne peut être utilisé) prendrait un temps tel que le produit piraté serait déjà quasiment obsolète.

Par ailleurs, compte-tenu des technologies et produits développés par la Société et de la législation française applicable, la protection par des brevets n'est pas envisageable *stricto sensu* en France et en Europe et elle représenterait des coûts importants s'il devait être envisagé de mettre en œuvre une telle protection en dehors de l'Europe sur tous les marchés potentiels sur lesquels le Groupe pourrait déployer son activité, outre la protection limitée qu'offre un brevet. La Société n'a pas déposé à ce jour de brevet en France ou à l'étranger.

La marque Witbe est déposée en France, aux Etats-Unis et au Canada. Cependant, il existe un risque que des tiers contreviennent à ces droits ou remettent en cause leur existence et/ou leur validité, ce qui pourrait avoir des

effets défavorables sur l'activité du Groupe et nécessiter d'engager des dépenses pour défendre les intérêts des sociétés du Groupe. Cela étant, à la date du présent rapport, le Groupe n'est pas confronté à de telles situations et ne l'a pas été au cours de dernières années.

Le Groupe pourrait être contraint de recourir à des procédures contentieuses afin de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des dépenses importantes pour le Groupe, des mobilisations de ressources et peser de façon importante sur son résultat. De plus, surveiller l'utilisation non autorisée de produits et de technologies est difficile, et la Société ne peut être certaine qu'elle pourra éviter les détournements ou les utilisations non autorisées de ses produits et de ses technologies. A l'inverse, la Société ne peut garantir qu'il n'existe pas de logiciels développés par des tiers qui pourraient permettre d'engager une action à l'encontre du Groupe. Celle-ci ne peut pas non plus garantir qu'il n'existe pas de droits de marques antérieurs d'un tiers qui pourraient permettre d'engager une action en contrefaçon à son encontre ou que la protection territoriale de ses marques soit suffisante compte-tenu de son marché. Cela étant, le Groupe n'a jusqu'à la date du présent rapport jamais été confronté à de telles situations.

Dans ses relations avec ses clients et avec ses collaborateurs, la politique de la Société est de conserver ses droits de propriété intellectuelle par des clauses contractuelles. Toutefois, la Société ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire par des tiers, ou que ses concurrents ne développeront pas des technologies similaires aux siennes.

La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité du Groupe.

1.4.2 Risques liés à l'utilisation des logiciels sous licence « Open Source » (ou logiciels libres)

Le Groupe peut être amené à utiliser des logiciels provenant de tiers, en particulier, des logiciels sous licence dites « *Open Source* » (licences de type GPL, GPLv2, LGPL v2.1, Apache 2.0, BSD Licence, Eclipse Public Licence v1.0, GNU General Public Licence, MIT... liste non exhaustive). L'équipe de développeurs du Groupe peut utiliser ces logiciels pour réduire le temps et le coût de développement. L'utilisateur de logiciels libres doit se conformer aux conditions d'utilisation prévues par son auteur dans le contrat de licence auxquelles ils sont soumis. Ces logiciels libres peuvent être utilisés, modifiés, redistribués librement selon les termes de la licence qui les régissent.

Le Groupe ne développe pas à partir de ces technologies « *Open source* » mais isole ces modules pour en garantir la maintenabilité et circonscrire les droits qui y sont attachés. Les codes du Groupe font alors appel à ces modules en des endroits parfaitement identifiés. Si le Groupe est amené à corriger certains de ces modules, le fruit de ces recherches et de ce travail est alors re-publié et partagé avec la communauté.

1.4.3 Risques liés à l'utilisation de technologie de logiciels sous licence

La Société estime ne pas être dépendante d'accords de licence majeurs dont le non-renouvellement serait susceptible de remettre en cause l'activité même du Groupe ou d'avoir un impact significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives de développement.

1.4.4 Risques environnementaux

La nature des activités du Groupe n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.5 RISQUES FINANCIERS

1.5.1 Risque de liquidité

Aucune dette financière n'est soumise au respect de covenant.

Le Groupe revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les douze prochains mois.

1.5.2 Risques liés au crédit d'impôt recherche

Pour contribuer au financement de ses activités de Recherche & Développement en France, le Groupe a opté pour le Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste pour l'Etat à octroyer un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et traitements, les amortissements du matériel de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

1.5.3 Risque de change

Le Groupe a recours à plusieurs devises de facturation dont principalement l'euro, le dollar américain et le dollar canadien. Il engage également des dépenses opérationnelles dans ces mêmes devises à travers ses implantations locales (Paris, New-York et Montréal) ce qui contribue en partie à un adossement mécanique du risque de change. Au regard de son stade de développement actuel, le Groupe estime le risque de change résiduel non couvert comme peu significatif et n'a donc mis en place aucun mécanisme spécifique de couverture. Compte-tenu de son plan de développement, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraine à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. Si elle ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficace à l'avenir, ses résultats d'exploitation pourraient en être altérés.

1.5.4 Risque de taux

La Société n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt.

1.5.5 Risques liés à la saisonnalité de l'activité

L'activité de Witbe est marquée par une saisonnalité différente selon les zones ce qui atténue son impact au niveau consolidé. Pour la zone EMEA et plus particulièrement l'Europe, l'activité est régulièrement relativement soutenue au mois de décembre du fait des soldes de lignes budgétaires disponibles chez un grand nombre de clients ayant une clôture comptable calée sur l'exercice civil. En Amérique du Nord, les ventes marquent généralement un rythme soutenu au cours du deuxième trimestre imputable notamment à de nombreuses clôtures d'exercice au cours du 1^{er} semestre civil.

1.5.6 Risque lié à l'existence d'instruments dilutifs

A ce jour, la Société a procédé à l'attribution de plans de BCE et d'actions gratuites au profit de dirigeants et de salariés du Groupe.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses

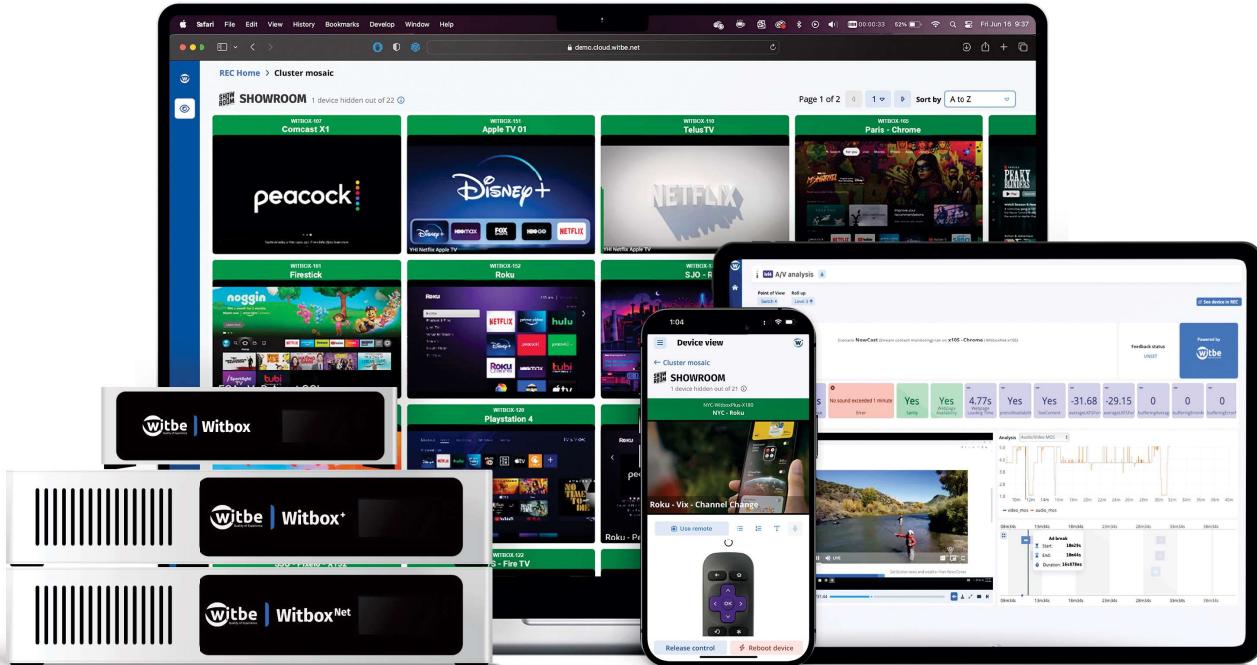
Annexe 3

dirigeants et salariés. Dans de tels cas, il en résulterait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.



COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023



SOMMAIRE

Bilan consolidé.....	4
Compte de résultat consolidé.....	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	6
Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	7
Annexe des comptes consolidés.....	8
1. Nature de l'activité et événements significatifs.....	8
Information relative à la société et à son activité.....	8
Evénements marquants de la période.....	8
Evénements postérieurs à la période.....	8
2. Périmètre de consolidation.....	9
3. Principes et méthodes comptables.....	9
Référentiel comptable.....	9
Comparabilité des comptes.....	9
Modalités de consolidation.....	10
3.1.1. Méthodes de consolidation.....	10
3.1.2. Conversion des états financiers et des transactions libellées en monnaie étrangère.....	10
3.1.3. Utilisation de jugements et d'estimations.....	10
Méthodes et règles d'évaluation.....	10
3.1.4. Immobilisations incorporelles.....	10
3.1.5. Immobilisations corporelles.....	11
3.1.6. Immobilisations financières.....	11
3.1.7. Stocks et encours.....	11
3.1.8. Créances.....	11
3.1.9. Affacturage.....	11
3.1.10. Valeurs mobilières de placement.....	12
3.1.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	12
3.1.12. Prise en compte des produits à la clôture de l'exercice.....	12
3.1.13. Disponibilités.....	12
3.1.14. Provisions.....	12

3.1.15.	Engagements de retraite et avantages similaires.....	12
3.1.16.	Impôts différés.....	13
3.1.17.	Crédit impôt recherche.....	13
3.1.18.	Résultat exceptionnel.....	13
3.1.19.	Résultat par action.....	14
3.1.20.	Information sectorielle.....	14
3.1.21.	BSPCE, et actions gratuites.....	14
4.	Notes relatives au bilan et au compte de résultat.....	15
5.	Autres informations.....	28

BILAN - CONSOLIDÉ

(montants en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/23 Net	31/12/22 Net
Immobilisations incorporelles	1	8 764	8 750
<i>Dont écarts d'acquisition</i>			
Immobilisations corporelles	1	725	922
Immobilisations financières	1	427	483
ACTIF IMMOBILISE		9 916	10 156
Stocks et encours	2	1 345	1 852
Créances clients et comptes rattachés	3	5 485	4 305
Autres créances et comptes de régularisation	3	3 782	4 572
Valeurs mobilières de placement	5	-	-
Disponibilités	5	1 501	2 823
ACTIF CIRCULANT		12 114	13 552
TOTAL DE L'ACTIF		22 030	23 708

PASSIF	Notes	31/12/23	31/12/22
Capital social	6	2 183	2 183
Primes d'émission		8 321	8 321
Réserves et résultat consolidé		(3 018)	(2 114)
Autres		(879)	(1 136)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		6 607	7 254
Intérêts des minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		6 607	7 254
PROVISIONS	7	667	330
Emprunts et dettes financières	8	5 997	3 295
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	1 251	1 033
Autres dettes et comptes de régularisation	9	7 508	11 796
DETTES		14 756	16 124
TOTAL DU PASSIF		22 030	23 708

COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDE

(montants en milliers d'euros)

	Notes	2023 12 mois	2022 12 mois
Chiffre d'affaires	10	23 203	26 083
Autres produits d'exploitation	11	5 295	5 507
PRODUITS D'EXPLOITATION		28 498	31 591
Achats consommés	12	(3 276)	(6 048)
Charges de personnel	13	(15 939)	(16 613)
Autres charges d'exploitation	12	(6 225)	(5 606)
Impôts et taxes		(206)	(286)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Net	14	(3 528)	(3 035)
CHARGES D'EXPLOITATION		(29 173)	(31 587)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECiations DES ECARTS D'ACQUISITION		(675)	3
Dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition			
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECiations DES ECARTS D'ACQUISITION		(675)	3
Charges et produits financiers	15	(704)	754
Charges et produits exceptionnels	16	(146)	29
Impôts sur les bénéfices	17	(13)	(34)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(1 538)	753
Résultat net - Part des intérêts minoritaires		-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		(1 538)	753
Résultat par action (en euros)	18	(0.37)	0.18

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(montants en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Titres d'auto-contrôle	Ecarts de conversion	Total - Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31/12/21	2 165	8 321	(5 790)	2 114	(127)	(638)	6 045	-	6 045
Exercice de BSPCE							-	-	-
Attribution d'actions gratuites	18		(18)				-	-	-
Variation des titres d'auto-contrôle				(5)		(5)	-	(5)	
Affectation du résultat exercice N-1		2 114		(2 114)			-	-	-
Subventions - CIR (nouveau règlement ANC n°2020-01)		827				827	-	827	
Variation des écarts de conversion				(366)	(366)		-	(366)	
Autres mouvements	-	-				-	-	-	
Résultat de l'exercice			753			753	-	753	
31/12/21	2 183	8 321	(2 867)	753	(132)	(1 004)	7 254	-	7 254
Attribution d'actions gratuites							-	-	-
Augmentation de capital			(0)						
Variation des titres d'auto-contrôle				2		2	-	2	
Affectation du résultat exercice N-1		753		(753)			-	-	-
Subventions - CIR (nouveau règlement ANC n°2020-01)		634				634	-	634	
Variation des écarts de conversion				(255)	255		-	255	
Autres mouvements		(0)			(0)		-	(0)	
Résultat de l'exercice			(1 538)			(1 538)	-	(1 538)	
31/12/21	2 183	8 321	(1 480)	(1 538)	(130)	(749)	6 607	-	6 607

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE

(montants en milliers d'euros)

Notes	2023 12 mois	2022 12 mois
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	(1 538)	753
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions (nets)	3 831	2 955
CIR comptabilisé en produits	(1 398)	(1 453)
(Plus) / moins values de cession	(6)	3
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	889	2 258
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation des créances d'exploitation	(430)	5 178
Variation des stocks et encours	498	(963)
Variation des dettes d'exploitation	(2 881)	(2 394)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 813)	1 821
CIR encaissé sur la période	1 192	1 230
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(732)	5 309
 FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (1)	(4 060)	(4 995)
Cessions d'immobilisations	792	937
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(3 268)	(4 058)
 FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	(0)	-
Emissions d'emprunts	4 419	2 601
Remboursements d'emprunts	(1 974)	(3 737)
Cession (acq.) nette actions propres	36	(8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 481	(1 144)
 VARIATION DE TRESORERIE		
Incidences des variations de taux de change	(28)	49
Trésorerie à l'ouverture	5	2 726
Trésorerie à la clôture	5	1 180
VARIATION DE TRESORERIE	(1 518)	107
 Décomposition de la trésorerie nette		
Disponibilités et valeurs mobilières (hors actions propres)	5	1 501
Concours bancaires courants	5	(321)
Trésorerie nette	1 180	2 726

(1) - Ce poste a été diminué des acquisitions d'immobilisations et des émissions d'emprunts relatives au crédit-bail pour 33 K€ au titre de l'exercice 2023 et pour 86 K€ au titre de l'exercice 2022.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

1. NATURE DE L'ACTIVITÉ ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ ET À SON ACTIVITÉ

Witbe (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du groupe Witbe (« le groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 430 104 414.

Le Groupe est un spécialiste de la mesure de la qualité d'expérience (QoE pour Quality of Experience), elle conçoit et commercialise des produits de monitoring de réseaux (robots d'une part et interfaces logicielles d'autre part), permettant aussi bien aux opérateurs et fournisseurs de services qu'aux entreprises de contrôler la qualité réellement délivrée à l'utilisateur final de leurs services IP (Protocole Internet).

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 - 92000 Nanterre.

La société est cotée en bourse sur le marché Euronext Growth d'Euronext.

EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

Au cours de cet exercice, la société a procédé à la création de la filiale Witbe FZ-LLC localisée aux Emirats arabes Unis.

EVENEMENTS POSTERIEURS À LA PÉRIODE

Pour faire face aux difficultés économiques, aux mutations technologiques ainsi qu'à la réorganisation nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité, l'entité française a procédé à quatre licenciements économiques au cours du mois d'avril 2024.

Aucun autre évènement matériel postérieur à la clôture n'est à reporter.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social
Witbe SA	Société mère	-	-	France	SIREN : 430 104 414 18-22 rue d'Arras – Bâtiment A11 – 92000 Nanterre
Witbe Inc	Intégration globale	100%	100%	Etats-Unis	76 Grand Avenue – Massapequa – NY 11758
Technologies Witbe Canada Inc.	Intégration globale	100%	100%	Canada	24 Mount Royal West – Suite 1002.1 Montréal H2T 2S2
Witbe Ltd	Intégration globale	100%	100%	Hong Kong	Suite 2101 – 21/F Tower 1 – Lippo Center – 89 Queens Way
Witbe Pte Ltd.	Intégration globale	100%	100%	Singapour	138 Robinson Road #11-02 – Oxley Tower Singapore 068906
Witbe Ltd	Intégration globale	100%	100%	Grande-Bretagne	7 Savoy Court – London, WC2R 0EX
Witbe Sociedade Unipessoal Lda	Intégration globale	100%	100%	Portugal	Rua do Mar Vermelho n°2 – Piso 2 – Fracão AR, Escitorio 1.07.1.Y. 2.4 – 1990 152 Lisboa
Witbe FZ-LLC	Intégration globale	100%	100%	Emirats arabes unis	Aurora Tower - Office 1201 Twelfth Tower - Media City - Dubaï

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le Code de commerce, en conformité avec le Règlement ANC n°2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Toutes les méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, ont été retenues par le groupe.

Compte tenu de la trésorerie disponible au 31 mars 2024 et sur la base des prévisions de trésorerie établies par la direction sur les douze prochains mois, les présents comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

COMPARABILITE DES COMPTES

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois, comme celui de l'exercice précédent.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués sur l'exercice précédent.

MODALITÉS DE CONSOLIDATION

3.1.1. Méthodes de consolidation

Toutes les filiales du groupe sont contrôlées et sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels clos au 31 décembre 2023, retraités, le cas échéant, pour se conformer aux principes comptables retenus par le groupe.

Les comptes des filiales sont d'une durée de 12 mois, à l'exception de la filiale située à Dubaï créée en 05/2023.

3.1.2. Conversion des états financiers et des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans la monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les postes de la situation financière, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de change à la date de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les capitaux propres sur la ligne « Écarts de conversion ».

Les opérations libellées en devises sont converties en euros au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties en euros au taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

3.1.3. Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principaux jugements effectués ainsi que les principales estimations faites ont porté sur l'évaluation :

- des actifs incorporels ;
- des impôts différés ;
- des provisions ;
- du Crédit d'Impôt Recherche et des produits constatés d'avance.

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1.4. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement portés à l'actif du bilan sont composés de coûts de développement de logiciels. Ils sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- le groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au groupe ;
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des développements applicatifs faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale. Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Le coût de production des logiciels est constitué par des dépenses de personnel (salaires des développeurs et des ingénieurs).

Ces coûts sont comptabilisés en « immobilisations en cours » jusqu'à la mise en service du logiciel. A compter de cette date, ils sont virés à un compte d'immobilisation incorporelle et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans qui correspond selon la Direction à la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels acquis comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée d'un an.

3.1.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Le groupe applique la méthode préférentielle en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe WITBE la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

A ce titre, les durées suivantes sont retenues :

- **Matériel informatique et de bureau :** 3 à 5 ans.
- **Agencements et mobilier :** 10 ans.
- **Matériel de transport :** 5 ans.

Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Il n'existe pas de biens susceptibles de donner lieu à une approche par composant.

3.1.6. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.

Les actions d'auto-contrôle comptabilisées en immobilisations financières dans les comptes individuels sont retraitées en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés et les plus et moins-values de cession sont éliminées.

3.1.7. Stocks et encours

Les stocks correspondent à des achats de marchandises valorisés à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation utilisée pour les sorties de stock de marchandises est le coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

3.1.8. Créesances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

3.1.9. Affacturage

Le groupe a recours à un prestataire d'affacturage auprès duquel il cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre le groupe et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par le groupe et non réglées 90 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturage du groupe suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de définancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturage et retournées au groupe, chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan du groupe en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge au groupe d'en assurer le recouvrement.

3.1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

3.1.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de rabais, remises, ristourne, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées par le Groupe, qui distingue :

- Offre hardware : les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés ;
- Offre software :
 - Vente sous forme de licences : chiffre d'affaires généré au moment de la mise à disposition ;
 - Vente sous forme d'abonnement (Cloud/SaaS) : chiffre d'affaires reconnu linéairement sur la durée de l'abonnement ;
 - Le chiffre d'affaires généré par la maintenance et support logiciels est étalé sur la période couverte.
- Prestations de services : le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires (installation, conseil sur site, personnalisation...) au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

3.1.12. Prise en compte des produits à la clôture de l'exercice

Les produits facturés avant que les prestations les justifiant aient été effectuées sont inscrits en produits constatés d'avance.

Les prestations effectuées n'ayant pas fait l'objet d'une facturation à la date de clôture sont comptabilisées en produits d'exploitation par l'intermédiaire du compte « Clients - factures à établir ».

3.1.13. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

3.1.14. Provisions

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

3.1.15. Engagements de retraite et avantages similaires

Le groupe a adopté la recommandation ANC n° 2014-03 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraites et avantages similaires.

Le seul engagement de retraite à prestations définies du groupe est constitué par les indemnités de fin de carrières légales et conventionnelles (IFC) du personnel des entités françaises. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat d'exploitation en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

Les autres plans de retraite supportés par le groupe sont des plans à cotisations définies pour lesquels l'engagement de l'employeur se limite au versement des cotisations prévues.

3.1.16. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui a été voté à la date de clôture et dont il est prévu qu'il s'applique lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

3.1.17. Crédit impôt recherche

Les frais de développement étant immobilisés (voir la note 3.1.4), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé dans les capitaux propres dans les comptes consolidés et rapporté au résultat sous la rubrique « subvention d'exploitation » figurant dans les « autres produits » selon les mêmes modalités que les frais de développement inscrits à l'actif du bilan.

3.1.18. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-référence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

3.1.19. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relutifs.

Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.1.20. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

3.1.21. BSPCE, et actions gratuites

Conformément aux principes comptables français, lors de l'attribution de BSPCE et d'actions gratuites, aucune charge de rémunération n'est constatée au titre de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'exercice du bon ou de la levée de l'option par le bénéficiaire.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1: IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/22	Acquisitions	Cessions / Diminution	Reclassements	Variation des cours de change	31/12/23
Immobilisations incorporelles						
Frais de recherche et de développement	28 661	1 610	-	221	-	30 492
Concessions et droits similaires	1 177	20	-	-	(4)	1 193
Immobilisations incorporelles en cours	221	1 446	-	(221)	-	1 446
	30 059	3 076	-	-	(4)	33 132
Immobilisations corporelles						
Agencements généraux et mobilier	463	36	-	-	(6)	492
Matériel de bureau et informatique	3 879	243	(58)	-	(21)	4 043
<i>dont matériel acquis en location-financement</i>	1 206	33	-	-	-	1 239
Matériel de transport	31	-	-	-	(1)	30
	4 372	279	(58)	-	(28)	4 565
Immobilisations financières						
Dépôts et cautionnements	483	737	(788)	-	(5)	427
	483	737	(788)	-	(5)	427
TOTAL Brut	34 915	4 092	(846)	-	(37)	38 123

AMORTISSEMENTS ET DEPRECiations	31/12/22	Acquisitions	Diminution	Reclassements	Variation des cours de change	31/12/23
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	(20 198)	(3 022)	-	-	-	(23 221)
Concessions, brevets, licences	(1 111)	(39)	-	-	3	(1 148)
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
	(21 309)	(3 062)	-	-	3	(24 368)
Immobilisations corporelles						
Agencements généraux et mobilier	(255)	(41)	-	-	4	(292)
Matériel de bureau et informatique	(3 170)	(390)	26	-	11	(3 523)
<i>dont matériel acquis en location-financement</i>	(1 130)	(41)	-	-	-	(1,171)
Matériel de transport	(25)	-	-	-	0	(25)
	(3 450)	(431)	26	-	15	(3 839)
Immobilisations financières						
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
TOTAL Amortissements et Dépréciations	(24 759)	(3 493)	26	-	18	(28 208)
IMMOBILISATIONS NETTES		10,156				9 916

Les frais de recherche et de développement se sont élevés à 3 056 489 euros sur 2023.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de cinq ans, correspondant à la durée estimée de procuration d'avantages économiques pour la société.

Les principaux frais de développement capitalisés sur la période sont les frais rattachés aux projets suivants, s'inscrivant dans la continuité de notre effort d'innovation technologique :

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de cinq ans, correspondant à la durée estimée de procuration d'avantages économiques pour la société.

Les principaux frais de développement capitalisés sur la période sont les frais rattachés aux projets suivants, s'inscrivant dans la continuité de notre effort d'innovation technologique :

- Restitution au travers de Smartgate : ce produit clé pour la restitution des mesures et leurs résultats a poursuivi son évolution avec des intégrations de nouvelles fonctionnalités. Utilisant comme source de données le stockage Big Data mis en œuvre dans le produit, il présente les données en utilisant des widgets adaptés aux mesures spécifiques Witbe, et qui se sont enrichis de nouvelles fonctionnalités afin de suivre les évolutions du produit. Sont ainsi disponibles la restitution d'indications géographiques, et les métriques réseaux collectées par les Smartphones lors du déroulement des mesures, permettant ainsi une analyse des résultats qui peut s'appuyer sur la connaissance de l'environnement d'exécution. Le moteur d'alerting de Smartgate permet également de recevoir des notifications lorsque des perturbations de service sont détectées. Les dernières évolutions de celui-ci permettent à plusieurs collaborateurs de travailler ensemble sur la résolution d'une panne, ou de n'envoyer qu'une seule notification lorsqu'une panne généralisée se produit. Plusieurs nouveaux dashboards ont été développés et intégrés à Smartgate par défaut, afin de livrer le plus rapidement possible les restitutions de données des use cases les plus utilisés par les clients de Witbe : Monitoring des Services Vidéo et Assurance Qualité. Enfin, l'ensemble de la chaîne de création et d'insertion des KPIs a été redéveloppé afin de permettre une insertion en temps réel des KPIs mesurés par les robots Witbe. Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les dashboards Smartgate s'animent en temps réel, sans rafraîchissement du navigateur, et les alertes sont émises en quelques millisecondes après la détection d'un problème par un robot ;
- Intégration de la gamme Witbox : avec la commercialisation de la gamme des produits Witbox (Witbox One, Witbox+ et Witbox Net), accompagnée d'un passage de Windows à Linux, il est devenu beaucoup plus facile de réaliser de gros déploiements. Afin d'assurer la gestion de ces parcs de machines, leur maintien avec des versions à jour, les équipes ont travaillé sur la conception et le développement des briques logicielles nécessaires à une maintenance simple de l'ensemble des composants, sur les Witbox comme sur les briques centrales, tout en restant totalement pilotable depuis Workbench, l'outil central de gestion de la solution ;
- Evolution du Remote Eye Controller (REC) : avec l'arrivée de la nouvelle gamme de robots Witbox, l'outil de prise de contrôle à distance des devices a évolué et est maintenant directement disponible depuis un navigateur Web moderne. Conservant le fonctionnement classique du REC (et permettant ainsi de piloter à distance n'importe quel device connecté sur une Witbox), il s'enrichit de nouvelles fonctionnalités (nouvelle page d'accueil, des ACLs qui permettent un pilotage plus fin des autorisations d'accès), et s'appuie sur une nouvelle technologie de streaming, qui diminue la latence ;
- Redesign de Workbench et templating des scénarios : Workbench, et notamment le Script Writer, utilisé pour développer les scénarios qui s'exécutent sur les Witbox, a été largement revu afin de revoir complètement la façon dont sont définis les KPIs et les Contextes. Cette nouvelle méthode simplifie drastiquement le développement des scénarios, et améliore donc les coûts associés. De nouveaux templates de scénarios permettent également d'aller plus vite pendant la phase initiale de développement des scénarios pour les use cases les plus utilisés par les clients de Witbe : Monitoring des Services Vidéo, Monitoring des chaînes de TV, et Assurance Qualité ;

- Evolution des composants logiciels Cloud : élément central dans le pilotage des Witbox, les technologies Witbe dans le Cloud ont été fortement optimisées pour permettre une gestion automatique, de la production aux backups, en passant par les mises à jour, ce qui permet de réduire les délais de livraison et simplifier la maintenance. En parallèle, des travaux sont réalisés sur l'API de Maestro, qui permettront de livrer de nouvelles fonctionnalités. Des travaux de rationalisation ont également été réalisés, afin de délivrer les mêmes performances, avec moins de ressources ;
- Dans la continuité des travaux initiés avec le REC en mode Web, Witbe poursuit les développements qui vont permettre de rendre les déploiements encore plus fluides, en remplaçant progressivement les outils « legacy » par des GUI en mode Web ;
- Pilotage des set-top-box : les équipes Witbe travaillent afin de maintenir les capacités de pilotage au niveau de ce qui est proposé par les opérateurs. Après l'infra-rouge, cela s'est traduit par le support du Bluetooth et de RF4CE, avec toutes les fonctionnalités associées, comme le contrôle vocal. En complément, la brique de pilotage Bluetooth a été totalement refaite afin de permettre l'ajout du support de Bluetooth 5.0, qui autorise une plus grande interactivité avec les set-top-box. L'interface du Remote Eye Controller a elle aussi évolué, avec la disparition de l'ancienne télécommande au profit d'une modélisation visuelle de la vraie télécommande du device, avec un rendu fidèle. Cette nouvelle télécommande a aussi reçu une nouvelle fonctionnalité d'appairage Bluetooth, pour que les clients soient autonomes dans cette étape de configuration, via un nouvel assistant. Le REC s'est aussi enrichi de fonctions de productivité, comme les « macros », qui permettent de simplifier l'envoi de séquences de codes, la possibilité d'aller directement sur une chaîne, ou encore la possibilité de contrôler une STB avec des commandes vocales, ou de lancer un scénario sur n'importe quel device ;
- Gestion de la production : pendant que Witbe AWSOM évolue afin de fluidifier toutes les étapes de production, depuis la proposition commerciale jusqu'à la configuration automatique des produits, la Witbox elle aussi voit des changements, et il est désormais possible aux clients de gérer depuis un simple navigateur leur relocalisation dans une autre partie de leur infrastructure réseau. Une nouvelle « Factory » a également été développée afin de produire les nouvelles plateformes Cloud client et de mettre à jour les plateformes Cloud existantes de manière complètement automatique ;
- Mobile devices control : autres périphériques majeurs dans la consommation de contenus vidéos, les smartphones et tablettes sont des éléments majeurs dans la solution Witbe, et les travaux déjà engagés les années précédentes ont été poursuivis pour s'adapter aux nouvelles versions logicielles de ces équipements tout en enrichissant les fonctionnalités de contrôle et de pilotage. Une nouvelle technologie de contrôle a été finalisée, afin de piloter les téléphones y compris lorsqu'un popup est à l'écran ou pendant les phases de mise à jour, simplifiant énormément la maintenance des devices en conditions opérationnelles. Suite aux évolutions imposées à Apple par l'union européenne, de nombreuses modifications ont dû être apportées à la technologie de contrôle mobile de Witbe ;
- Mesure perceptuelle de la qualité vidéo : au cœur des technologies MOS et VQ-ID, deux solutions propriétaires Witbe issues de plus de 10 ans de travaux de la R&D, les algorithmes d'analyse de la qualité vidéo continuent leur développement, afin de supporter toutes les résolutions, jusqu'à 4K, et permettent ainsi la détection en temps réel des défauts, et leur classification, offrant ainsi aux diffuseurs une solution unique pour suivre la qualité des contenus le long de la chaîne de distribution. Ces algorithmes suivent ainsi l'ensemble des évolutions des techniques de diffusion ;
- Nouvel algorithme de navigation dans les menus des STB : un nouvel algorithme de vision par ordinateur, appelé « Curseur », permet d'apprendre aux robots à quoi correspond un élément sélectionné dans un menu de STB, de manière totalement dynamique. Différents types de curseur ont été supportés : couleur, halo, sous-ligné et maximisant. Combiné avec un nouvel algorithme de parcours d'arbre, les Witbox sont devenus capable de naviguer automatiquement dans les menus de STB, permettant de simplifier les phases de navigation dans les menus dans les scénarios. Un nouvel assistant de création de menu a également été développé, afin de simplifier l'étape d'apprentissage initiale nécessaire à l'utilisation de cet algorithme ;

- Ad Monitoring & Matching : un nouveau type d'analyse a été développé par les équipes R&D de Witbe, afin de superviser l'insertion dynamique de publicités dans du contenu vidéo. Combinant une analyse réseau, vidéo et audio, ce nouvel algorithme permet aux Witbox de détecter automatiquement si la vidéo affichée contient une publicité ou du contenu, et de mesurer automatiquement les problèmes liés à l'insertion de publicité : écrans noirs, écrans figés, volume sonore trop élevé, slates de reprise de contenu live, etc.
- Projets divers : en plus de l'ensemble des grands dossiers ci-dessus, Witbe a poursuivi des travaux de fond sur plusieurs sujets. La stabilisation et l'optimisation est un de ces sujets « fil rouge » sur lequel les équipes travaillent en continu, afin d'assurer une expérience optimale lors de l'utilisation de la solution Witbe. L'évolution de la gamme des « Screeners », qui a permis une large amélioration sur 2022, et en particulier une parfaite intégration dans les produits Witbe, s'est ainsi poursuivie sur l'année 2023.

NOTE 2 : STOCKS

	31/12/23	31/12/22
Stock de marchandises	1 345	1 852
Dépréciations	-	-
Stock (net)	1 345	1 852
Taux de dépréciation	0%	0%

NOTE 3 : CREANCES

Les créances se décomposent comme suit :

	31/12/23	31/12/22
Clients et comptes rattachés	6 275	5 067
Fournisseurs débiteurs	68	34
Créances sociales	20	36
Ecart de conversion sur autres dettes et créances	449	94
Créances fiscales	2 330	1 749
Débiteurs divers	300	1 844
Charges constatées d'avance	616	815
	10 057	9 639

Les créances fiscales incluent une créance de CIR à hauteur de 1.243 milliers d'euros relative à l'exercice 2023, contre 1.192 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, et des créances de TVA.

Les charges constatées d'avance se composent essentiellement de commissions sur ventes pour 174 milliers d'euros et de charges à étaler en lien avec les frais généraux pour 442 milliers d'euros.

Les créances clients se décomposent ainsi :

	31/12/23	31/12/22
Créances clients	4 816	5,067
Factures à établir	1 459	-
Clients (bruts)	6 275	5 067
Dépréciation	(790)	(762)
Clients (nets)	5 485	4 305
Taux de dépréciation	13%	15%

L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/23	31/12/22
Dépôt de garantie conservé par le factor et figurant dans les autres créances	285	369
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées venue en diminution des créances clients	2 821	3 508
Créance sur le factor restant à recevoir au titre des créances cédées et non encaissées figurant dans les autres créances	11	1 471
Montant des créances cédées au factor (encaissées ou non)	3 117	5 348

Sur l'ensemble des exercices, il n'a pas été constaté de pertes sur les créances cédées.

NOTE 4 : IMPOTS DIFFERES

En l'absence d'historique de bénéfices suffisants, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies à la clôture des périodes présentées.

Il n'existe pas d'impôts différés passifs.

En l'absence d'une planification fiscale future permettant de s'assurer de leur utilisation future, Witbe ne reconnaît pas d'impôts différés actifs sur les différences temporelles (essentiellement provisions non déductibles).

NOTE 5 : TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette du Groupe se présente comme suit :

	31/12/23	31/12/22
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 501	2 823
Concours bancaires courants	(321)	(97)
TRESORERIE NETTE	1 180	2 726

Les concours bancaires courants figurent dans le poste « Emprunts et dettes financières ».

Les disponibilités ont été données en garantie à hauteur des montants détaillés dans la note 20.

NOTE 6 : CAPITAL SOCIAL

COMPOSITION

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 4.118.050 actions de 0,53 euro de valeur nominale chacune.

NOTE 7 : PROVISIONS

Les provisions ont évolué comme suit au cours de la période :

	31/12/22	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Variation des cours de change	31/12/23
Provision pour indemnités de fin de carrière	221	-	-	(3)		218
Provision pour litige salarial	15	-	-	(15)		-
Provision pour pertes de change	94	374	-	(18)	(2)	449
PROVISIONS	330	374	-	(36)	(2)	667

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La provision pour indemnité de fin de carrière est comptabilisée uniquement pour l'entité française.

Les différentes hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/23	31/12/22
Taux d'actualisation	3.51%	3.85%
Age de départ à la retraite	64	63
Modalités de départs	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux d'inflation	2%	2%
Taux de charges sociales	45%	45%
Taux de progression des salaires	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 15% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante	Taux moyen de 15% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante
Tables de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

NOTE 8 : DETTES FINANCIERES

L'évolution au cours de la période se présente comme suit :

	31/12/22	Augmentation	Remboursement	Variation des cours de change	31/12/23
Emprunts bancaires	3 196	4 433	(1 972)	-	5 657
<i>dont retraitement opérations de loc-financ.</i>	77	33	(40)	-	69
Autres Emprunts	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	91	227	-	(3)	315
Intérêts courus	7	19	(2)	-	25
DETTES FINANCIERES	3 295	4 679	(1 974)	(3)	5 997

Les emprunts bancaires comprennent principalement :

- Prêt garanti par l'Etat contracté au cours du 1er semestre 2020 de 1 500 000 euros à échéance mai 2026 assorti d'un taux fixe de 0.750% et d'une commission de garantie de 32 K€
- Prêt garanti par l'Etat contracté au cours du 1er semestre 2020 de 1 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.80% et d'une commission de garantie de 32 K€
- Prêt garanti par l'Etat contracté au cours du 1er semestre 2020 de 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.310% et d'une commission de garantie de 11 K€
- Prêt participatif relance contracté au cours de juillet 2023 de 1 900 000 euros à échéance juillet 2031 (période de différé d'amortissement en capital de 4 ans) assorti d'un taux fixe de 5.10%
- Billets à ordre de 1 500 000 euros. Ces billets ont été intégralement remboursés sur les deux premiers mois de l'exercice 2024.

L'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

	31/12/23	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	5 657	2 429	1 921	1 306
<i>dont retraitement opérations de loc-financ.</i>	69	46	23	-
Concours bancaires courants	315	315	-	-
Intérêts courus	25	25	-	-
DETTES FINANCIERES	5 997	2 770	1 921	1 306

NOTE 9 : DETTES

Au 31 décembre 2023, les dettes se décomposent comme suit :

	31/12/23	31/12/22
Avances et acomptes clients	70	10
Fournisseurs et comptes rattachés	1 251	1 033
Dettes sociales	1 845	2 465
Dettes fiscales	961	723
Autres dettes	-2	7
Ecart de conversion sur autres dettes et créances	61	285
Produits constatés d'avance	4 573	8 305
TOTAL	8 759	12 829

Les produits constatés d'avance sont relatifs au CIR à hauteur de 627 milliers d'euros au 31 décembre 2023 contre 1.417 milliers d'euros au 31 décembre 2022, et pour le solde principalement aux contrats de maintenance ou ventes de solution en mode SaaS.

En application du nouveau règlement ANC n°2020-01, les subventions octroyées à partir du 1er janvier 2021 sont comptabilisées dans les capitaux propres avec une reprise en résultat.

Les dettes fiscales correspondent principalement à de la TVA.

NOTE 10 : CHIFFRE D'AFFAIRES – INFORMATION SECTORIELLE

La décomposition du chiffre d'affaires par nature de produits et par zone géographique s'analyse comme suit :

	2023 (12 mois)		2022 (12 mois)	
	K€	%	K€	%
Ventes de produits appliance	5 034	22%	8 860	34%
Ventes de produits software - licences	5 601	24%	5 463	21%
Ventes de produits software - cloud / ASP	4 370	19%	2 734	10%
Ventes d'autres produits		0%	-	0%
Ventes de prestations de services - maintenance et support	3 835	17%	4 852	19%
Ventes de prestations de services - professional services	4 250	18%	4 054	16%
Ventes d'autres services		0%	(1)	0%
Autres refacturations avec marge	113	0%	121	0%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE	23 203	100%	26 083	100%

	2023 (12 mois)		2022 (12 mois)	
	K€	%	K€	%
EMEA	10 828	47%	11 228	43%
	3 537	15%	3 415	13%
	11 421	49%	13 114	50%
Amérique				
Asie	954	4%	1 741	7%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	23 203	100%	26 083	100%

Le groupe dispose de filiales dans chaque zone géographique si bien que la monnaie de facturation est celle de la zone concernée : l'euro pour l'Europe, le dollar américain et le dollar canadien pour l'Amérique pour l'essentiel. Le risque de change sur le résultat est ainsi limité dans la mesure où les coûts afférents aux revenus sont également engagés dans la monnaie de la zone géographique. Le risque de change sur les opérations intra-groupe est supporté par Witbe SA.

NOTE 11 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	2023 (12 mois)	2022 (12 mois)
Production immobilisée liée à la R&D	3 056	3 209
Production immobilisée corporelle	78	167
Subvention - CIR	1 398	1 453
Subvention d'exploitation - Autre	388	460
Gains de change	337	115
Autres produits d'exploitation	37	103
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 295	5 507

Les autres subventions d'exploitation correspondent à :

- Aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage (France) : 10 K€
- Subvention publique (Etats-Unis) : 378 K€

La production immobilisée est principalement relative aux frais de développement inscrits à l'actif du bilan à hauteur respectivement de 3.056 milliers d'euros pour 2023 et de 3.209 milliers d'euros pour 2022.

NOTE 12 : ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les achats consommés ainsi que les autres achats et charges externes se décomposent comme suit :

	2023 (12 mois)	2022 (12 mois)
Achats de marchandises, études et variations de stocks	3 276	6 048
ACHATS CONSOMMES	3 276	6 048
Achats non stockés de matières et fournitures	223	281
Sous-traitance générale	191	408
Locations et charges locatives	1 570	1 037
Entretiens et réparations	123	92
Assurances	113	98
Personnel mis à disposition	882	588
Honoraires	1 529	1 349
Publicité et marketing	227	188
Transport	151	339
Frais de mission, voyages et déplacements	829	732
Frais postaux et de télécommunication	128	134
Services bancaires	67	67
Divers	176	120
Autres charges	16	173
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6 225	5 606

Les autres achats et charges externes ont été regroupés avec les autres charges d'exploitation pour respecter la présentation du compte de résultat (ANC 2020-01).

NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel ont évolué comme suit :

	2023 (12 mois)	2022 (12 mois)
Rémunérations	12 280	12 815
Charges sociales	3 527	3 691
Autrres charges de personnel	132	107
CHARGES DE PERSONNEL	15 939	16 613

NOTE 14 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECiations ET PROVISIONS

Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, nettes des reprises s'analysent comme suit sur la période :

	Dotations	Reprises
Dépréciations des clients	28	-
Dépréciations des stocks	-	-
Provisions	-	(18)
Provisions pour perte de change	374	(18)
Sous-Total	402	(36)
Amortissements (incorporelles et corporelles)	3 493	
Total	3 895	(36)
<i>dont exploitation</i>	3 564	(36)
<i>dont financier</i>	331	
<i>dont exceptionnel</i>	-	

Les dotations aux amortissements, dépréciation et provisions, nettes des reprises s'analysaient comme suit au titre de l'exercice précédent :

	Dotations	Reprises
Dépréciations des clients	47	-
Dépréciations des stocks	-	-
Provisions	-	(148)
Provisions pour perte de change	99	(21)
Sous-Total	146	(169)
Amortissements (incorporelles et corporelles)	3 041	
Total	3 187	(169)
<i>dont exploitation</i>	3 187	(152)
<i>dont financier</i>	-	(17)
<i>dont exceptionnel</i>	-	

NOTE 15 : RESULTAT FINANCIER

	2023			2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Résultat de change	35	(503)	(468)	869	(31)	838
Charges et produits d'intérêts	18	(254)	(237)	1	(85)	(84)
Charges et produits de cessions			-	0	-	0
RESULTAT FINANCIER	53	(757)	(704)	870	(116)	754

Les charges financières correspondent principalement aux pertes de change latentes.

NOTE 16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2023			2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sortie d'immobilisations	4	(3)	1	9	(9)	0
Participations au financement CSP (licenciement économique)		(152)	(152)			
Dérives de résultat N-1	42		42		(17)	(17)
Amendes et Pénalités		(2)	(2)		(2)	(2)
Dettes prescrites	4	(30)	(26)	51		51
Divers		(9)	(9)		(3)	(3)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	51	(196)	(146)	60	(31)	29

NOTE 17 : IMPOT SUR LES SOCIETES

	31/12/23	31/12/22
Report en avant des déficits	-	-
Retenues à la source	(13)	(34)
IMPOT SUR LES BENEFICES	(13)	(34)

Le montant des déficits fiscaux reportables disponibles et non activés à la clôture de chaque exercice se décompose comme suit par zone géographique (en base) :

	31/12/23	31/12/22
EMEA	26 371	23 647
<i>dont France</i>	25	23 021
Amérique	7 186	7 395
Asie	2 161	1 713
DEFICITS FISCAUX REPORTABLES NON ACTIVES	35 718	32 755

Les impôts différés actifs non reconnus s'élèvent à 8 930 milliers d'euros.

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé (preuve d'impôt) se présente comme suit :

	2023	2022
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(1 538)	753
Charge d'impôt effective	13	34
Résultat net consolidé avant impôt	(1 525)	787
Taux d'impôts Groupe		
Taux d'impôt théorique	25.00%	25.00%
Charge d'impôt théorique	(381)	197
Décalages d'imposition :		
Crédits d'impôts et impôts forfaitaires	13	34
Reclassement du CIR en subvention d'exploitation	(311)	(298)
Différences permanentes	(8)	2
Différence de taux d'impôt du Groupe	133	47
Impôts différés non activés	567	52
Charge d'impôt effective	13	34
Taux d'impôt effectif	-0.84%	4.32%

NOTE 18 : RESULTAT PAR ACTION

	2023 (12 mois)	2022 (12 mois)
Résultat net (en €)	(1 537 959)	752 813
Nombre moyen d'actions en circulation	4 118 050	4 118 050
Nombre moyen d'actions diluées	4 118 050	4 118 050
Résultat net par action (en €)	(0.37)	0.18
Résultat net dilué par action (en €)	(0.37)	0.18

5. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations dues aux dirigeants (PDG et directeurs généraux délégués) par l'ensemble des sociétés du groupe, au titre des exercices 2023 et 2022 sont les suivantes :

	2023	2022
Rémunérations au titre de mandats au sein du groupe (1)	526	784
Rémunérations au titre de contrats de travail (2)	495	764
Avantages en nature	-	-
Jetons de présence	-	-
TOTAL	1 021	1 548

N.B. : les rémunérations au titre des mandats dans la filiale américaine ont été convertis sur la base du taux moyen annuel de parité €/\$ pour chacun des exercices considérés.

1. Ce total inclut :

- Les rémunérations fixes et variables de Marie-Véronique Lacaze au titre de ses mandats de dirigeant à la fois dans Witbe SA et dans Witbe Inc ;
- Les rémunérations fixes et variables de Jean-Michel Planche au titre de son mandat de dirigeant à la fois de Witbe SA et de Witbe Inc ;
- Les rémunérations fixes de Mathieu Planche au titre de son mandat de dirigeant de Witbe SA.

2. Ces montants résultent des contrats de travail conclus entre :

- Witbe SA et Paul Rolland, administrateur de la Société ;
- Witbe Inc. et Mathieu Planche.

Ils comprennent pour Paul Rolland une rémunération fixe mensuelle au titre de ses responsabilités de Directeur Technique de 10,5 milliers d'euros et une part variable de 2 milliers d'euros, soit un total de 128 milliers d'euros au titre de l'exercice 2023.

Ils comprennent pour Mathieu Planche une rémunération mensuelle fixe au titre de ses responsabilités de Directeur des opérations de 18 milliers de dollars et une part variable de 182 milliers de dollars, soit un total de 398 milliers de dollars au titre de l'exercice 2023.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres transactions avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés	31/12/23	31/12/22
Engagements financiers		
Créances cédées non échues	2 821	3 508
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	-	-
Dettes garanties par des sûretés réelles	-	-
Autres engagements		
Engagements de paiements futurs	5 741	4 757
TOTAL	8 562	8 266

Les créances cédées non échues correspondent aux créances cédées au factor et qui n'ont pas encore été payées par le client final.

Les engagements de paiements futurs se décomposent comme suit :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location immobilière simple	5 666	1 072	3 581	1 013
Contrat de location mobilière	75	50	25	-
TOTAL	5 741	1 122	3 606	1 013

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution donnée au profit du	Nom des personnes ayant donné leur caution	Montant initial de la caution	Montant restant dû de la caution
Bpifrance	Fonds de Prêts Participatifs Relance	1 710	1 710
Total des garanties accordées			1 710

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 21 : EFFECTIF

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 146 personnes au 31 décembre 2023 contre 138 personnes au titre du 31 décembre 2022.

NOTE 22 : HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 106 milliers d'euros au titre de 2023 et 100 milliers d'euros au titre de 2022 :

	Ernst & Young		Poulin Retout & Associés	
	31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés	53 000	50 000	53 000	50 000
TOTAL	53 000	50 000	53 000	50 000

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société WITBE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

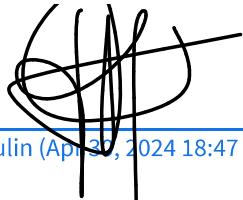
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES



Hubert Poulin (Apr 30, 2024 18:47 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit

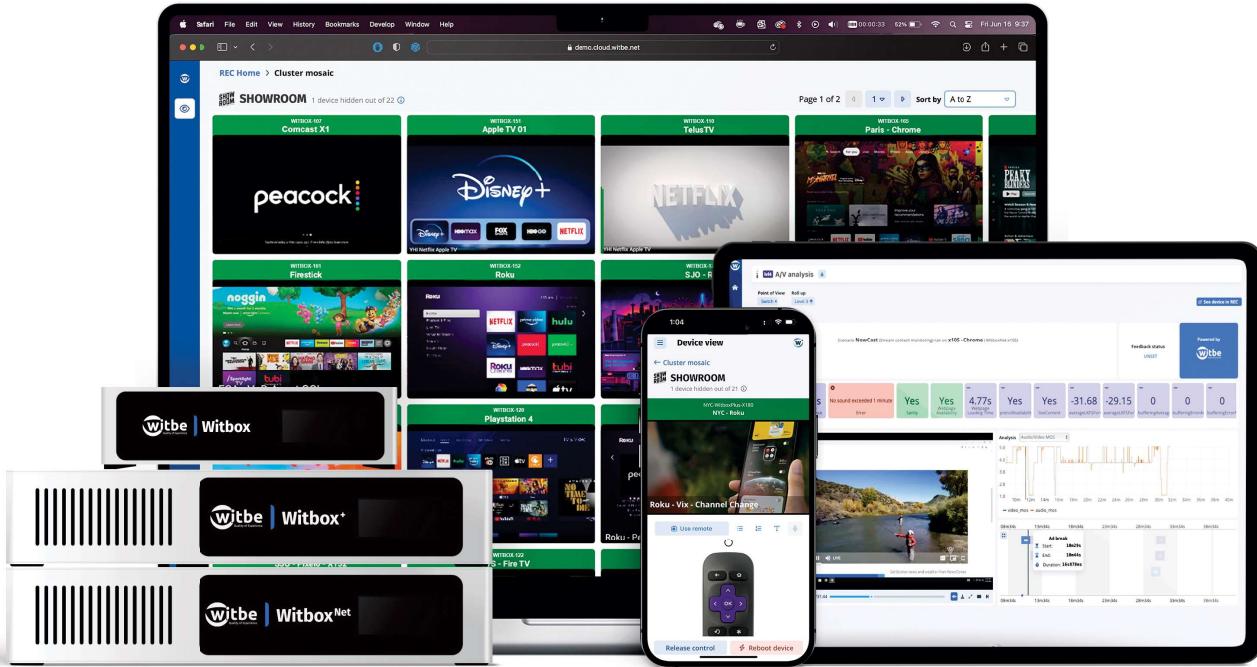


Patrick Cassoux



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023



SOMMAIRE

Bilan - actif.....	3
Bilan - passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Annexe aux comptes annuels.....	6
1. Nature de l'activité et faits caractéristiques.....	6
1.1. Nature de l'activité.....	6
1.2. Faits caractéristiques de l'exercice.....	6
1.3. Evenements posterieurs a la periode.....	6
2. Principes et méthodes comptables.....	7
2.1. Principes généraux.....	7
2.2. Comparabilité des comptes.....	7
2.3. Méthodes comptables.....	7
2.3.1. Immobilisations incorporelles.....	7
2.3.2. Immobilisations corporelles.....	8
2.3.3. Immobilisations financières.....	8
2.3.4. Stocks.....	8
2.3.5. Créances.....	8
2.3.6. Affacturage.....	8
2.3.7. Valeurs mobilières de placement.....	9
2.3.8. Provisions.....	9
2.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	9
2.3.10. Résultat exceptionnel.....	9
2.3.11. Opérations en devises.....	9
3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat.....	10
4. Autres informations.....	23

BILAN - ACTIF

(montants en euros)

ACTIF	Notes	Brut	Amort. & Dépréc.	31/12/23 Net	31/12/22 Net
Immobilisations incorporelles		33 026 316	(24 282 758)	8 743 558	8 730 107
Immobilisations corporelles		2 406 434	(2 106 998)	299 435	382 311
Immobilisations financières		625 810	(1 242)	624 568	334 124
ACTIF IMMOBILISE	1	36 058 559	(26 390 998)	9 667 561	9 446 543
Stocks et encours	3	1 076 656	-	1 076 656	1 616 672
Avances et acomptes versés sur commandes		34 018	-	34 018	24 931
Créances clients et comptes rattachés	4	16 469 166	(1 444 767)	15 024 399	13 063 518
Autres créances	4	4 572 762	(145 866)	4 426 895	4 667 552
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		1 074 781	-	1 074 781	809 104
Charges constatées d'avance	5	391 238	-	391 238	633 753
ACTIF CIRCULANT		23 618 621	(1 590 633)	22 027 988	20 815 530
Ecarts de conversion Actif		326 940	-	326 940	17 917
TOTAL ACTIF		60 004 120	(27 981 631)	32 022 489	30 279 990

BILAN - PASSIF

(montants en euros)

PASSIF	Notes	31/12/23	31/12/22
Capital		2 182 567	2 182 567
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		8 321 126	8 321 126
Réserve légale		230 648	230 648
Réserves indisponibles		9 010	9 010
Report à nouveau		7 808 298	7 013 253
Résultat de l'exercice		(477 171)	795 045
CAPITAUX PROPRES	10	18 074 479	18 551 649
Provisions pour risques		326 940	32 917
Provisions pour charges		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11	326 940	32 917
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 319 138	3 197 131
Emprunts et dettes financières diverses		1 500 000	15 805
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 609 505	2 346 246
Dettes fiscales et sociales		2 093 870	2 461 888
Autres dettes		74 502	17 656
Produits constatés d'avance	12	1 962 809	3 412 060
DETTES	7	13 559 824	11 450 785
Ecart de conversion Passif		61 246	244 638
TOTAL PASSIF		32 022 489	30 279 990

COMpte de Résultat

(montants en euros)

COMpte de RESULTAT	Notes	2023 12 mois	2022 12 mois
Vente de marchandises		5 205 976	8 657 043
Production vendue (services)		6 664 082	6 645 678
Produits des activités annexe		3 463 405	3 581 045
Montant net du chiffre d'affaires	13	15 333 463	18 883 766
Production immobilisée		3 134 364	3 375 879
Subventions d'exploitation		10 000	15 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.		58 787	63 396
Autres produits		300 092	155 026
PRODUITS D'EXPLOITATION		18 836 707	22 493 067
Achats et variations de stocks de marchandises		(2 173 476)	(5 161, 517)
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements		(20 424)	(32 525)
Autres achats et charges externes		(5 910 064)	(5 725 617)
Impôts, taxes et versements assimilés		(190 805)	(262 155)
Salaires et traitements		(5 715 429)	(6 508 779)
Charges sociales		(2 486 073)	(2 908 072)
Dotations aux amortissements et dépréciations	11	(3 577 986)	(2 936 301)
Autres charges		(83 986)	(103 810)
CHARGES D'EXPLOITATION		(20 158 242)	(23 638 775)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 321 535)	(1 145 707)
Produits financiers		115 180	904 566
Charges financières		(316 840)	(173 170)
RESULTAT FINANCIER		(201 660)	731 395
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 523 195)	(414 312)
Produits exceptionnels		27 303	93 644
Charges exceptionnelles		(211 567)	(42 760)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	(184 264)	50 884
Impôts sur les bénéfices		1 230 289	1 158 472
RESULTAT NET		(477 171)	795 045

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. NATURE DE L'ACTIVITE ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1. NATURE DE L'ACTIVITÉ

La société est spécialisée dans la mesure de la qualité d'expérience (QOE pour Quality of Experience), elle conçoit et commercialise des produits de monitoring de réseaux (robots d'une part et interfaces logicielles d'autre part), permettant aussi bien aux opérateurs et fournisseurs de services qu'aux entreprises de contrôler la qualité réellement délivrée à l'utilisateur final de leurs services IP (Protocole Internet).

La société est cotée en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris.

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice, la société a procédé à la création de la filiale Witbe FZ-LLC localisée aux Emirats arabes unis (Dubaï).

1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE

Pour faire face aux difficultés économiques, aux mutations technologiques ainsi qu'à la réorganisation nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité, la société a procédé à des licenciements économiques au cours d'avril 2024.

Aucun autre évènement matériel postérieur à la clôture n'est à reporter.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2020-09 du 4 décembre 2020, modifiant le règlement 2014-03 relatif au plan comptable général .

Compte tenu de la trésorerie disponible au 31 mars 2024 et sur la base des prévisions de trésorerie établies par la direction sur les douze prochains mois, les présents comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

2.2. COMPARABILITE DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois comme pour l'exercice précédent. Les deux périodes peuvent donc être valablement comparées.

2.3. METHODES COMPTABLES

2.3.1. Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont incorporables au coût de production :

- Le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites selon le mode linéaire sur 5 ans, ce qui correspond à la durée probable d'utilisation.

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

- Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

- | | | | |
|-------------------------------|--------|----------------------|-----------|
| - Agencements et aménagements | 10 ans | - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans | - Mobilier de bureau | 10 ans |

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des titres de participations comptabilisés à leur coût d'acquisition, des dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, aux actions propres de la société et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour la société. Elle est déterminée par référence à la quote-part de capitaux propres détenue et des perspectives de rentabilité.

Les actions propres de la société détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des actions propres (évaluée au cours moyen de bourse du dernier mois avant clôture) est inférieure à leur valeur comptable.

Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In – First Out).

2.3.4. Stocks

Les stocks correspondent à des achats de marchandises valorisés à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation utilisée pour les sorties de stock de marchandises est le coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée au cas par cas pour tenir compte des difficultés de recouvrement susceptibles d'apparaître.

La recouvrabilité des créances nettes envers les filiales a été appréciée au regard des hypothèses sous-tendant la croissance dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de développement.

Celle-ci se traduit notamment par le renforcement des équipes avant-ventes venant soutenir des équipes de ventes directes désormais solides en Amérique du Nord, puisque chaque commercial y a dorénavant un avant-vente dédié, ainsi que par la diversification verticale de l'offre Witbe, avec la vente de services d'expertise, auparavant confiés à des partenaires.

2.3.6. Affacturage

La société a recours à un prestataire d'affacturage auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre la société et le factor. Par ailleurs, les contrats ne sont pas sans recours pour le factor et stipulent que les créances clients cédées par la société et non réglées 90 jours après leur échéance théorique seront « défincées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturage de la société suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours du factor et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées (les créances cédées et non encaissées étant inscrites en autres créances sur le factor).

En cas de défancement des créances par le factor, les créances cédées au factor ne sont plus suivies par la société d'affacturage et retournées à la société, chargée d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances au factor. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » au Bilan de la société en créances clients avec pour contrepartie une dette pour le factor correspondant au montant des créances initialement financées, charge à la société d'en assurer le recouvrement.

2.3.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées mais réintégrées fiscalement.

2.3.8. Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de rabais, remises, ristournes, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées par la société, qui distingue :

- Offre hardware : les produits correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.
- Offre software :
 - Vente sous forme de licences : chiffre d'affaires généré au moment de la mise à disposition ;
 - Vente sous forme d'abonnement (Cloud/SaaS) : chiffre d'affaires reconnu linéairement sur la durée de l'abonnement ;
 - Maintenance et support logiciels : le chiffre d'affaires est étalé sur la période couverte.
- Prestations de services (installation, conseil sur site, personnalisation...) : la société reconnaît le chiffre d'affaires au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-référence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.3.11. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Les écarts de change relatifs à des créances et dettes commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation alors que les écarts relatifs à des créances et dettes financières sont comptabilisés en résultat financier.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1: IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/22	Acquisitions	Cessions / Diminution	Reclassements	31/12/23
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	1 085 233	2 621			1 087 855
Frais de recherche et de développement	28 660 537	1 610 396		221 435	30 492 368
Immobilisations incorporelles en cours	221 435	1 446 093		(221 435)	1 446 093
	29 967 205	3 059 110			33 026 316
Immobilisations corporelles					
Installations générales et agencements	85 830	-			85 830
Matériel de transport	15 304	-			15 304
Matériel de bureau et informatique	2 057 329	98 313	(4 016)		2 151 625
Mobilier	153 674	-			153 674
	2 312 137	98 313	(4 016)		2 406 434
Immobilisations financières					
Participations	1 008	367 233			368 241
Autres titres immobilisés	70 149	663 455	(699 165)		34 439
Autres Immobilisations financières	262 967	718 791	(758 627)		223 130
	334 124	1 749 478	(1 457 792)		625 810
TOTAL Brut	32 613 466	4 906 901	(1 461 808)		36 058 559

AMORTISSEMENTS ET DEPRECiations	31/12/22	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/23
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	1 038 881	23 187			1 062 068
Frais de recherche et de développement	20 198 217	3 022 473			23 220 690
	21 237 098	3 045 660			24 282 758
Immobilisations corporelles					
Installations générales et agencements	14 868	8 764			23 632
Matériel de transport	15 304	-			15 304
Matériel de bureau et informatique	1 791 662	162 071	(651)		1 953 083
Mobilier	107 992	6 987			114 979
	1 929 826	177 823	(651)		2 106 998
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	-	1 242			1 242
		1 242			1 242
TOTAL Amortissements et Dépréciations	23 166 924	3 224 725	(651)		26 390 998
IMMOBILISATIONS NETTES					9 667 561

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement se sont élevés à 3 056 489 euros sur 2023.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de cinq ans, correspondant à la durée estimée de procuration d'avantages économiques pour la société.

Les principaux frais de développement capitalisés sur la période sont les frais rattachés aux projets suivants, s'inscrivant dans la continuité de notre effort d'innovation technologique :

- Restitution au travers de Smartgate : ce produit clé pour la restitution des mesures et leurs résultats a poursuivi son évolution avec des intégrations de nouvelles fonctionnalités. Utilisant comme source de données le stockage Big Data mis en œuvre dans le produit, il présente les données en utilisant des widgets adaptés aux mesures spécifiques Witbe, et qui se sont enrichis de nouvelles fonctionnalités afin de suivre les évolutions du produit. Sont ainsi disponibles la restitution d'indications géographiques, et les métriques réseaux collectées par les Smartphones lors du déroulement des mesures, permettant ainsi une analyse des résultats qui peut s'appuyer sur la connaissance de l'environnement d'exécution. Le moteur d'alerting de Smartgate permet également de recevoir des notifications lorsque des perturbations de service sont détectées. Les dernières évolutions de celui-ci permettent à plusieurs collaborateurs de travailler ensemble sur la résolution d'une panne, ou de n'envoyer qu'une seule notification lorsqu'une panne généralisée se produit. Plusieurs nouveaux dashboards ont été développés et intégrés à Smartgate par défaut, afin de livrer le plus rapidement possible les restitutions de données des use cases les plus utilisés par les clients de Witbe : Monitoring des Services Vidéo et Assurance Qualité. Enfin, l'ensemble de la chaîne de création et d'insertion des KPIs a été redéveloppé afin de permettre une insertion en temps réel des KPIs mesurés par les robots Witbe. Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les dashboards Smartgate s'animent en temps réel, sans rafraîchissement du navigateur, et les alertes sont émises en quelques millisecondes après la détection d'un problème par un robot ;
- Intégration de la gamme Witbox : avec la commercialisation de la gamme des produits Witbox (Witbox One, Witbox+ et Witbox Net), accompagnée d'un passage de Windows à Linux, il est devenu beaucoup plus facile de réaliser de gros déploiements. Afin d'assurer la gestion de ces parcs de machines, leur maintien avec des versions à jour, les équipes ont travaillé sur la conception et le développement des briques logicielles nécessaires à une maintenance simple de l'ensemble des composants, sur les Witbox comme sur les briques centrales, tout en restant totalement pilotable depuis Workbench, l'outil central de gestion de la solution ;
- Evolution du Remote Eye Controller (REC) : avec l'arrivée de la nouvelle gamme de robots Witbox, l'outil de prise de contrôle à distance des devices a évolué et est maintenant directement disponible depuis un navigateur Web moderne. Conservant le fonctionnement classique du REC (et permettant ainsi de piloter à distance n'importe quel device connecté sur une Witbox), il s'enrichit de nouvelles fonctionnalités (nouvelle page d'accueil, des ACLs qui permettent un pilotage plus fin des autorisations d'accès), et s'appuie sur une nouvelle technologie de streaming, qui diminue la latence ;
- Redesign de Workbench et templating des scénarios : Workbench, et notamment le Script Writer, utilisé pour développer les scénarios qui s'exécutent sur les Witbox, a été largement revu afin de revoir complètement la façon dont sont définis les KPIs et les Contextes. Cette nouvelle méthode simplifie drastiquement le développement des scénarios, et améliore donc les coûts associés. De nouveaux templates de scénarios permettent également d'aller plus vite pendant la phase initiale de développement des scénarios pour les use cases les plus utilisés par les clients de Witbe : Monitoring des Services Vidéo, Monitoring des chaînes de TV, et Assurance Qualité ;
- Evolution des composants logiciels Cloud : élément central dans le pilotage des Witbox, les technologies Witbe dans le Cloud ont été fortement optimisées pour permettre une gestion automatique, de la production aux backups, en passant par les mises à jour, ce qui permet de réduire les délais de livraison et simplifier la maintenance. En parallèle, des travaux sont réalisés sur l'API de Maestro, qui permettront de livrer de

nouvelles fonctionnalités. Des travaux de rationalisation ont également été réalisés, afin de délivrer les mêmes performances, avec moins de ressources ;

- Dans la continuité des travaux initiés avec le REC en mode Web, Witbe poursuit les développements qui vont permettre de rendre les déploiements encore plus fluides, en remplaçant progressivement les outils « legacy » par des GUI en mode Web ;
- Pilotage des set-top-box : les équipes Witbe travaillent afin de maintenir les capacités de pilotage au niveau de ce qui est proposé par les opérateurs. Après l'infra-rouge, cela s'est traduit par le support du Bluetooth et de RF4CE, avec toutes les fonctionnalités associées, comme le contrôle vocal. En complément, la brique de pilotage Bluetooth a été totalement refaite afin de permettre l'ajout du support de Bluetooth 5.0, qui autorise une plus grande interactivité avec les set-top-box. L'interface du Remote Eye Controller a elle aussi évolué, avec la disparition de l'ancienne télécommande au profit d'une modélisation visuelle de la vraie télécommande du device, avec un rendu fidèle. Cette nouvelle télécommande a aussi reçu une nouvelle fonctionnalité d'appairage Bluetooth, pour que les clients soient autonomes dans cette étape de configuration, via un nouvel assistant. Le REC s'est aussi enrichi de fonctions de productivité, comme les « macros », qui permettent de simplifier l'envoi de séquences de codes, la possibilité d'aller directement sur une chaîne, ou encore la possibilité de contrôler une STB avec des commandes vocales, ou de lancer un scénario sur n'importe quel device ;
- Gestion de la production : pendant que Witbe AWSOM évolue afin de fluidifier toutes les étapes de production, depuis la proposition commerciale jusqu'à la configuration automatique des produits, la Witbox elle aussi voit des changements, et il est désormais possible aux clients de gérer depuis un simple navigateur leur relocalisation dans une autre partie de leur infrastructure réseau. Une nouvelle « Factory » a également été développée afin de produire les nouvelles plateformes Cloud client et de mettre à jour les plateformes Cloud existantes de manière complètement automatique ;
- Mobile devices control : autres périphériques majeurs dans la consommation de contenus vidéos, les smartphones et tablettes sont des éléments majeurs dans la solution Witbe, et les travaux déjà engagés les années précédentes ont été poursuivis pour s'adapter aux nouvelles versions logicielles de ces équipements tout en enrichissant les fonctionnalités de contrôle et de pilotage. Une nouvelle technologie de contrôle a été finalisée, afin de piloter les téléphones y compris lorsqu'un popup est à l'écran ou pendant les phases de mise à jour, simplifiant énormément la maintenance des devices en conditions opérationnelles. Suite aux évolutions imposées à Apple par l'union européenne, de nombreuses modifications ont dû être apportées à la technologie de contrôle mobile de Witbe ;
- Mesure perceptuelle de la qualité vidéo : au cœur des technologies MOS et VQ-ID, deux solutions propriétaires Witbe issues de plus de 10 ans de travaux de la R&D, les algorithmes d'analyse de la qualité vidéo continuent leur développement, afin de supporter toutes les résolutions, jusqu'à 4K, et permettent ainsi la détection en temps réel des défauts, et leur classification, offrant ainsi aux diffuseurs une solution unique pour suivre la qualité des contenus le long de la chaîne de distribution. Ces algorithmes suivent ainsi l'ensemble des évolutions des techniques de diffusion ;
- Nouvel algorithme de navigation dans les menus des STB : un nouvel algorithme de vision par ordinateur, appelé « Curseur », permet d'apprendre aux robots à quoi correspond un élément sélectionné dans un menu de STB, de manière totalement dynamique. Différents types de curseur ont été supportés : couleur, halo, sous-ligné et maximisant. Combiné avec un nouvel algorithme de parcours d'arbre, les Witbox sont devenus capables de naviguer automatiquement dans les menus de STB, permettant de simplifier les phases de navigation dans les menus dans les scénarios. Un nouvel assistant de création de menu a également été développé, afin de simplifier l'étape d'apprentissage initiale nécessaire à l'utilisation de cet algorithme ;
- Ad Monitoring & Matching : un nouveau type d'analyse a été développé par les équipes R&D de Witbe, afin de superviser l'insertion dynamique de publicités dans du contenu vidéo. Combinant une analyse réseau, vidéo et audio, ce nouvel algorithme permet aux Witbox de détecter automatiquement si la vidéo affichée contient une publicité ou du contenu, et de mesurer automatiquement les problèmes liés à l'insertion de publicité : écrans noirs, écrans figés, volume sonore trop élevé, slates de reprise de contenu live, etc.

- Projets divers : en plus de l'ensemble des grands dossiers ci-dessus, Witbe a poursuivi des travaux de fond sur plusieurs sujets. La stabilisation et l'optimisation est un de ces sujets « fil rouge » sur lequel les équipes travaillent en continu, afin d'assurer une expérience optimale lors de l'utilisation de la solution Witbe. L'évolution de la gamme des « Screeners », qui a permis une large amélioration sur 2022, et en particulier une parfaite intégration dans les produits Witbe, s'est ainsi poursuivie sur l'année 2023.

INFORMATION RELATIVE AU RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, la société a procédé à des opérations d'achat et de vente de ses propres actions.

Elle détient au 31 décembre 2023 une quantité de 8.507 de ses propres actions pour une valeur inscrite en « autres titres immobilisés » de 34.439 euros, outre un solde en espèces d'un montant de 19.742 euros porté dans le poste du haut de bilan « Autres Immobilisations financières ».

NOTE 2 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations En euros sauf mention expresse	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Dépréciation des Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette						
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations Filiales (plus de 50 % du capital détenu):	TECHNOLOGIES WITBE CANADA Inc	68	(2 153 894)	100%	76	76	134 004			1 053 029	(206 427)	
	WITBE Inc (USA)	905	(5 670 969)	100%	831	831	1 095 893			11 819 021	195 074	
	WITBE Ltd (Hong Kong)	0	(781 499)	100%	1	1	145 866	145 866		-	(47 900)	
	WITBE Pte Ltd (Singapour)	341 951	(1 346 637)	100%	341 951	341 951	90 790			468 671	(464 300)	
	WITBE Ltd (Grande-Bretagne)	-	(856 213)	100%	-	-	41 938			359 877	(251 676)	
	WITBE, Sociedade Unipessoal Lda (Portugal)	100	(306 248)	100%	100	100	277 573			452 592	(246 232)	
	WITBE FZ-LLC	24 674	(325 055)	100%	25 282	25 282	302 327			-	(325 055)	
Renseignements globaux concernant les autres titres												

Les comptes des filiales sont arrêtés au 31 décembre 2023 et sont d'une durée de 12 mois, à l'exception de la filiale située à Dubaï créée en 05/2023.

Les données sont converties sur la base du cours de change au 31/12/2023, soit :

- TECHNOLOGIES WITBE CANADA INC : 1 euro = 1,4642 dollars canadiens ;
- WITBE Inc (USA) : 1 euro = 1,105 dollars US ;
- WITBE Ltd (Hong Kong) : 1 euro = 8,6314 dollars de Hong Kong ;
- WITBE Pte Ltd : les données sont exprimées en euros ;
- WITBE Ltd (Grande-Bretagne) : 1 euro = 0,8691 livres ;
- WITBE, Sociedade Unipessoal Lda (Portugal) : les données sont exprimées en euros ;
- WITBE FZ-LLC (Emirats arabes unis) : 1 euro = 4,0528 dirham des Emirats arabes unis.

NOTE 3 : STOCKS

STOCKS	31/12/23	31/12/22
Stocks emballages perdus	11 022	14 549
Stocks de marchandises	1 065 634	1 602 123
Valeurs brutes	1 076 656	1 616 672
Dépréciations	-	-
Valeurs nettes	1 076 656	1 616 672

NOTE 4 : ETAT DES CREANCES

Le total des créances à la clôture s'élève à 21 656 296 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé	Autres immobilisations financières	223 130	70 742	152 388
	Clients douteux ou litigieux	1 486 607	1 486 607	-
	Autres créances clients	14 982 559	14 982 559	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 455	5 455	-
De l'actif circulant	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 243 088	1 243 088	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	911 187	911 187	-
	Groupe et associés	2 088 392	2 088 392	-
	Débiteurs divers	324 640	324 640	-
Charges constatées d'avance		391 238	391 238	-
TOTAL		21 656 296	21 503 908	152 388

Les créances fiscales d'impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 243 088 euros et correspondent au Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2023.

La société a souscrit un contrat d'affacturage. L'incidence du financement des créances cédées au factor s'analyse comme suit :

	31/12/23	31/12/22
Dépôt de garantie conservé par le factor et figurant dans les autres créances	284 601	369 431
Avance de trésorerie reçue du factor sur les créances cédées venue en diminution des créances clients	2 821 475	3 508 090
Créance sur le factor restant à recevoir au titre des créances cédées et non encaissées figurant dans les autres créances	10 883	1 470 943
Montant des créances cédées au factor (encaissées ou non)	3 116 959	5 348 464

NOTE 5 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/23	31/12/22
Charges constatées d'avance d'exploitation	391 238	633 753
Charges constatées d'avance financières	-	-
Charges constatées d'avance exceptionnelles	-	-
TOTAL	391 238	633 753

Les charges constatées d'avance se composent essentiellement de commissions pour ventes pour 174 K€ et de charges à étaler en lien avec les frais généraux pour 217 K€ dont loyers pour 81 K€, coûts de participation à des salons pour 23 K€ et commissions bancaires pour 19 K€.

NOTE 6 : PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/23	31/12/22
Créances clients		
Factures à établir	1 331 919	-
Créances fiscales et sociales		
Organismes sociaux - Produits à recevoir	5 455	12 385
Autres créances		
Avoirs à recevoir	13 513	3 785
TOTAL	1 350 887	16 170

NOTE 7 : ETAT DES DETTES

Le total des dettes à la clôture s'élève à 13 559 824 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès étab. crédits	à 1 an maximum à l'origine	1 712 513	1 712 513		
	à plus d'1 an à l'origine	4 106 625	902 464	1 897 910	1 306 250
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
	<i>dont Groupe et associés</i>	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 609 505	3 609 505		
Personnel et comptes rattachés		410 184	410 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		864 946	864 946		
Etats et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	728 101	728 101		
	Autres impôts, taxes et assimilés	90 640	90 640		
Autres dettes		74 502	74 502		
Produits constatés d'avance		1 962 809	1 962 809		
Total		13 559 824	10 355 664	1 897 910	1 306 250
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		4 400 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		1 931 848			

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à un an maximum à l'origine comprennent principalement des billets à ordre de 1 500 000 euros. Ces billets ont été intégralement remboursés sur les deux premiers mois de l'exercice 2024.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an maximum à l'origine comprennent principalement trois prêts garantis par l'Etat contractés au cours du 1er semestre 2020 et le prêt participatif relance contracté au cours du mois de juillet 2023 :

- Prêt garanti par l'Etat de 1 500 000 euros à échéance mai 2026 assorti d'un taux fixe de 0.750% et d'une commission de garantie de 32 K€.
- Prêt garanti par l'Etat de 1 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.80% et d'une commission de garantie de 32 K€.
- Prêt garanti par l'Etat de 500 000 euros à échéance juin 2026 assorti d'un taux fixe de 0.310% et d'une commission de garantie de 11 K€.
- Prêt participatif relance de 1 900 000 euros à échéance juillet 2031 (période de différé d'amortissement en capital de 4 ans) assorti d'un taux fixe de 5.10%.

NOTE 8 : CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	31/12/23	31/12/22
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	19 359	1 464
Agios et commissions à payer	5 528	5 761
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	206 816	300 999
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés / RTT	440 060	490 363
Primes et frais à payer au personnel	121 009	437 123
IJSS et remboursements Prévoyance	-	-
Impôts et taxes à payer	49 919	52 577
TOTAL	842 691	1 288 286

NOTE 9 : PARTIES LIEES

	Participations
Immobilisations financières (nettes)	368 241
Créances client	13 251 719
Autres créances	2 088 392
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs	(2 672 285)
Autres dettes	-
Charges d'exploitation	(1 193 235)
Produits d'exploitation	4 732 180
Charges financières	-
Produits financiers	84 384

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

		Nbre d'actions	Nominal	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au	31/12/22	4 118 050	0,53	2 182 567	8 321 126	230 648	9 010	7 013 253	795 045	18 551 649
Affectation résultat N-1								795 045	(795 045)	-
Résultat N									(477 171)	(477 171)
Capitaux propres au	31/12/23	4 118 050	0,53	2 182 567	8 321 126	230 648	9 010	7 808 298	(477 171)	18 074 479

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société est composé de 4 118 050 actions de valeur nominale de 0,53 euros.

NOTE 11 : ETAT DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	Situation en début d'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	1 548 766	43 109	-	1 591 875
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	32 917	326 940	(32 917)	326 940
Sous-Total	1 581 683	370 049	(32 917)	1 918 815
 Amortissements		3 223 483	-	
 Total		3 593 533	(32 917)	
 <i>dont exploitation</i>		3 577 986	(32 893)	
<i>dont financier</i>		15 547	(24)	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	

Les dépréciations s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	-	1 242	-	1 242
Créances clients	1 416 841	27 925	-	1 444 767
Groupe & Associés	131 925	13 942	-	145 866
Total	1 548 766	43 109	-	1 591 875
<i>dont exploitation</i>		27 925	-	
<i>dont financier</i>		15 184	-	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	

Les dotations pour dépréciation des créances Groupe & Associés concernent la filiale Witbe Ltd. (Hong Kong).

Les provisions s'analysent comme suit :

	Situation en début d'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice		Dépréciations à la fin de l'exercice
			Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	15 000			(15 000)	-
Provisions pour pertes de change	17 917	326 940		(17 917)	326 940
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
Total	32 917	326 940	-	(32 917)	326 940
<i>dont exploitation</i>		326 577		(32 893)	
<i>dont financier</i>		363	-	(24)	
<i>dont exceptionnel</i>		-	-	-	

La position globale de change, calculée devise par devise, fait ressortir une perte latente de 326K€ au 31 décembre 2023. Cette perte a été comptabilisée en provisions pour risques.

Au 31 décembre 2022, la position globale de change faisait ressortir une perte latente de 18K€. La provision pour risques correspondante a été reprise sur 2023.

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/23	31/12/22
Produits constatés d'avance d'exploitation	1 962 809	3 412 060
Produits constatés d'avance financiers		
Produits constatés d'avance exceptionnels		
Total	1 962 809	3 412 060

Les produits constatés d'avance concernent principalement des contrats de service, de maintenance ou de cloud, facturés sur l'exercice 2023 ou sur les exercices antérieurs mais qui s'étalent sur plusieurs exercices.

NOTE 13 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	France	Export	2023 Total	2022 Total
Ventes de produits	1 283 967	3 922 009	5 205 976	8 657 043
Ventes de services	2 246 888	4 417 195	6 664 082	6 645 678
Produits des activités annexes	7 628	3 455 778	3 463 405	3 581 045
Total	3 538 482	11 794 981	15 333 463	18 883 766

Les produits d'activités annexes correspondent principalement aux refacturations de frais et services aux filiales.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN FONCTION DE LA LOCALISATION DU CLIENT FINAL

France :	3 538 482 euros
EMEA :	6 747 991 euros
Asie :	1 028 423 euros
Amériques :	4 018 563 euros

NOTE 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Produits	Charges
Opérations de gestion		
Amendes et pénalités		(2 042)
Dettes prescrites	4 203	(1 160)
Opérations de capital		
Malis et Bonis sur rachats d'actions	19 084	(52 933)
Cessions d'éléments d'actif	4 016	(3 365)
Autres produits et charges exceptionnels		
Participations au financement CSP		(152 067)
TOTAL	27 303	(211 567)

NOTE 15 : VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	(1 523 195)	(188 460)	(1 711 656)		(1 523 195)
Résultat exceptionnel	(184 264)	2 042	(182 222)		(184 264)
Retenue à la source	(12 591)	12 591	-		(12 591)
Crédit impôt recherche	1 242 880	(1 242 880)	-		1 242 880
TOTAL	(477 171)	(1 416 707)	(1 893 878)	-	(477 171)

**NOTE 16 : ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
(AU TAUX DE DROIT COMMUN)**

NATURE	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provision pour risques de change		17 917	17 917	326 940		326 940
Effort à la construction		30 108	30 108	25 039		25 039
Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisées						
Ecart de conversion actif	17 917		326 940	17 917	326 940	
Ecart de conversion passif		244 638	244 638	61 246		61 246
TOTAL	17 917	292 663	619 603	431 143	326 940	413 225
Élément à imputer						
Déficits reportables fiscalement	23 021 319		1 893 878		24 915 196	

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 17 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	31/12/23	31/12/22
Engagements financiers		
Créances cédées non échues	2 821 475	3 508 090
Autres engagements		
Engagements en matière de pensions, retraites et assim.	217 876	221 119
TOTAL	3 039 351	3 729 209

ENGAGEMENTS REÇUS	31/12/23	31/12/22
Engagements financiers		
Fonds de Prêts Participatifs Relance Bpifrance	1 710,000	-
Fonds National de Garantie Prêt pour l'innovation sur prêt Bpifrance	-	16 500
Fonds Européen d'Investissement sur prêt Bpifrance	-	27 500
TOTAL	1 710 000	44 000

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	31/12/23	31/12/22
Taux d'actualisation	3,51%	3,85%
Age de départ à la retraite	64	63
Modalités de départs	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux d'inflation	2%	2%
Taux de charges sociales	45%	45%
Taux de progression des salaires	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 15% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante	Taux moyen de 15% lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante
Tables de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

ENGAGEMENTS DE PAIEMENTS FUTURS

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location immobilière simple	2 654 508	320 279	1 564 756	769 472
Contrat de location mobilière	75 125	49 931	25 194	
TOTAL	2 729 633	370 210	1 589 950	769 472

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 18 : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

2023

Rémunérations au titre de mandats	60 000
Rémunérations au titre de contrats de travail	127 634
TOTAL	187 634

NOTE 19 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	73	
Agents de maîtrise, techniciens	2	
Employés	7	
Ouvriers		
TOTAL	82	-

NOTE 20 : HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charges au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 53 000 euros.

	Ernst & Young		Poulin Retout & Associés	
	31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels	26 500	25 000	26 500	25 000
TOTAL	26 500	25 000	26 500	25 000

NOTE 21 : COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes de la société sont inclus par intégration globale dans les comptes du groupe WITBE.

La société établit des comptes consolidés en qualité de société tête de groupe dont le siège social est situé au 18-22 rue d'Arras - Bâtiment A11 - 92000 Nanterre.

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site internet www.witbe.net

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WITBE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES



Hubert Poulin (Apr 30, 2024 18:44 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2023

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

► **Avec M. Paul Rolland, administrateur de votre société**

a) Nature et objet

Avenant au contrat de travail

Votre conseil d'administration du 18 avril 2023 a autorisé la signature d'un avenant au contrat de travail de M. Paul Rolland, administrateur de votre société, afin de reconduire sa prime d'intéressement pour 2023.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : la reconduction de la prime d'intéressement de M. Paul Rolland est justifiée dans la mesure où elle devrait accroître l'implication de ce dernier dans la bonne marche des affaires sociales.

b) Nature et objet

Avenant au contrat de travail

Votre conseil d'administration du 22 avril 2024 a autorisé la signature d'un avenant au contrat de travail de M. Paul Rolland, administrateur de votre société, afin de reconduire sa prime d'intéressement pour 2024.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : la reconduction de la prime d'intéressement de M. Paul Rolland est justifiée dans la mesure où elle devrait accroître l'implication de ce dernier dans la bonne marche des affaires sociales.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

► **Avec M. Paul Rolland, administrateur de votre société**

Nature et objet

Contrat de travail

Le contrat de travail de M. Paul Rolland, administrateur de votre société, s'est poursuivi au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES



Hubert Poulin (apr 30, 2024 18:40 GMT+2)

Hubert Poulin

ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2023

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4^o du Code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le
31 décembre 2023

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

160, rue Montmartre
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 516 000
454 008 996 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

WITBE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société WITBE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la présidente-directrice générale. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 1 034 534,78 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4^o du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

POULIN RETOUT ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit



Hubert Poulin (Apr 30, 2024 18:47 GMT+2)

Hubert Poulin



Patrick Cassoux



Witbe S.A

18-22 Rue d'Arras – Bat. A11
92000 Nanterre
France

www.witbe.net
info@witbe.net

Tel. : +33 (0)1 47 67 77 77

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS
PREVUE A L'ARTICLE L.225-115-4°
DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ressort à la somme de 1 034 534,78 euros.

Fait à Nanterre,
Le 29 Avril 2024,

— DocuSigned by:

9C6BA75BF0F6406...

La Présidente-Directrice Générale

Paris – New-York – San Francisco – Montréal – Londres – Singapour – Hong-Kong – Lisbonne



WITBE, S.A.
18-22 rue d'Arras
Bâtiment A11
92000 NANTERRE